

ELLES SONT CHAMPIONNES D'AFRIQUE POUR LA 6E
FOIS CONSÉCUTIVE
**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FÉLICITE LES JOEUSES DE L'ÉQUIPE
NATIONALE DE HANDI-BASKET**

"Félicitation aux joueuses de l'équipe nationale algérienne de handi-basket pour avoir remporté avec brio leur sixième titre africain consécutif.. Vous avez grandement honoré le sport algérien. Merci pour cette réalisation", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Samedi 16 Chawwal - 4 Avril 2026 - N° 1275 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIHA
PRÉSIDE LES TRAVAUX
DE LA 19^E SESSION DU
CONSEIL
D'ORIENTATION DE
L'ECOLE SUPÉRIEURE**



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, les travaux de la 19e session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

P.16

LA JEUNESSE APPELÉE À
INCARNER LE LEADERSHIP
DE DEMAIN

**MOBILISATION NATIONALE
POUR PRÉPARER UNE
GÉNÉRATION ENGAGÉE ET
INFLUENTE**

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, a exhorté hier vendredi les jeunes Algériens à prendre pleinement leurs responsabilités en matière de leadership et à se préparer aux prochaines échéances, en tant que force vive appelée à façonner l'Algérie de demain.

P.2

CONSEIL DE LA NATION

ADOPTION DU TEXTE DE LOI RELATIF AU RÉGIME ÉLECTORAL



P.3

Le texte modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral a été adopté lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

LES DEUX PAYS RENFORCENT LEURS PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

En marge du Salon international de l'alimentation de Londres (IFE, 30 mars-1er avril), l'ambassade d'Algérie au Royaume-Uni a initié une rencontre réunissant des opérateurs économiques algériens et britanniques, avec la participation d'une vingtaine d'acteurs nationaux issus des secteurs public et privé.

P.4

LA JEUNESSE APPELÉE À INCARNER LE LEADERSHIP DE DEMAIN

UNE MOBILISATION NATIONALE POUR PRÉPARER UNE GÉNÉRATION ENGAGÉE ET INFLUENTE

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, a exhorté hier vendredi les jeunes Algériens à prendre pleinement leurs responsabilités en matière de leadership et à se préparer aux prochaines échéances, en tant que force vive appelée à façonner l'Algérie de demain.

Par Youcef Hamidi

Intervenant lors d'une session de dialogue de haut niveau consacrée au thème « Valeurs et conscience du leadership : construire la personnalité des jeunes leaders dans un monde en mutation », organisée à l'occasion de la deuxième journée du premier colloque national du programme de formation des jeunes leaders, Mme Djilali a insisté sur le fait que « 2026 constitue une année charnière, marquée par des échéances électorales locales et législatives. Soyez présents, car tous les dispositifs constitutionnels et législatifs sont en votre faveur. Il vous revient de faire preuve de détermination et de travail afin de bâtir une génération de leaders performants ».

Elle a, par ailleurs, affirmé que « le processus d'autonomisation des jeunes en Algérie a évolué, passant d'une phase dominée par les slogans et les débats théoriques, qui ont marqué le début du millénaire, à une étape de concrétisation constitutionnelle et institutionnelle, rendue possible grâce à la Constitution de 2020 ».

Dans cette perspective, la ministre a précisé que « cette orientation a favorisé la mise en place de structures d'accompagnement et de soutien, notamment le Conseil supérieur de la jeunesse, ouvrant ainsi de larges perspectives pour canaliser les énergies juvéniles dans des cadres juridiques solides ».

Sur le plan économique, Mme Dji-



lali a tenu à rassurer les jeunes quant à l'existence d'un cadre législatif robuste en Algérie destiné à les accompagner, tout en mettant en avant le rôle complémentaire des institutions de l'État, en particulier le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, dans la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat des jeunes.

Elle a également invité les jeunes influents, engagés dans la société civile et l'action politique, à faire preuve de « sagesse dans le leadership », en soulignant la nécessité d'adopter un discours responsable, lucide et fondé sur des informations fiables et vérifiées, afin d'assurer un impact positif

sur l'opinion publique.

Évoquant son parcours personnel en tant qu'ancienne présidente d'une Assemblée populaire de wilaya, la ministre a présenté un exemple concret d'assemblées à forte représentation juvénile (40 jeunes sur 55 membres), en insistant sur le fait que leur réussite ne dépend pas des appartenances politiques, mais repose avant tout sur un travail mené dans un esprit de « famille unie » et sur la primauté de « l'intérêt supérieur du citoyen ».

Elle a ainsi adressé un message clair à la jeunesse : « L'objectif ne doit pas se limiter à l'accès à un poste ou à l'ambition d'occuper un portefeuille ministériel, mais consiste à honorer

ses engagements, atteindre ses objectifs et servir le citoyen à chaque étape ».

Le programme de la deuxième journée prévoit notamment un atelier dédié à la production de contenu numérique pour les projets, ainsi que des sessions de formation axées sur l'élaboration d'une vision claire et la définition d'objectifs stratégiques.

La troisième et dernière journée, prévue samedi, sera consacrée à l'innovation et à la transformation numérique, avec des échanges portant sur les règles d'efficacité et d'influence dans les systèmes de leadership.

Les ateliers programmés durant l'après-midi porteront sur des aspects pratiques, notamment le développement des compétences liées à la conception de projets communautaires destinés aux jeunes.

Pour rappel, le lancement de ce premier colloque national du programme de formation des jeunes leaders a été présidé jeudi par le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de responsables.

Cette rencontre enregistre une participation importante de jeunes leaders, avec près de 1 000 participants venus de différentes régions du pays, chacun porteur d'un projet impliquant dix jeunes membres.

Y.H

M. SAÏD SAYOUD AU CONSEIL DE LA NATION

« L'ÉTAT S'EMPLOIE AVEC SINCÉRITÉ ET TRANSPARENCE À REVOIR LES LOIS PRÉSENTANT DES INSUFFISANCES »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, jeudi à Alger, que l'État "s'emploie avec sincérité et transparence à revoir le système juridique présentant des insuffisances ou ne répondant pas aux attentes des citoyens".

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière consacrée au débat du texte de loi organique relatif au régime électoral, M. Sayoud a précisé que "l'État, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'emploie avec honnêteté, sincérité, transparence et intégrité à revoir le système juridique présentant des insuffisances ou ne répondant pas aux attentes des citoyens".

A ce propos, il a fait remarquer que "le président de la République, depuis 2019, n'a fait passer aucune loi ni législation en dehors du cadre parlementaire, ni par ordonnance présidentielle ni autrement, mais a veillé scrupuleusement à ce que tout ce qui concerne le peuple algérien passe par ses représentants au Parlement".

Il a, dans le même sillage, salué le climat de démocratie, de liberté et de transparence qui caractérise les débats législatifs au sein du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), rappelant le processus d'amendement mené par le Parlement concernant les articles du Code de la route objet de désaccord, par le biais de la commission paritaire.

Après avoir salué les interventions des membres

du Conseil de la nation et leur interaction positive avec le texte de loi relatif au régime électoral, le ministre a mis en avant la détermination de l'État à "veillé sans relâche à l'application stricte et rigoureuse de ce texte".

M. Sayoud a, par ailleurs, appelé à la conjugaison des efforts de tous pour "répondre aux aspirations des citoyens et poursuivre l'édification de l'Algérie d'aujourd'hui, qui œuvre à instaurer de nouvelles règles dans la pratique politique, à travers l'examen et le débat des lois, en prenant le temps nécessaire et en y associant les experts et les acteurs de la scène politique".

RA

MANIFESTATION DE CAMPING MAGHRÉBIN LIBRE POUR LES JEUNES

M.HIDAOUI DONNE LE COUP D'ENVOI

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné, vendredi à El-Oued, le coup d'envoi de la manifestation de camping maghrébin libre pour les jeunes, organisée dans la zone touristique sur le territoire des communes de Nekhla et Douar El-Ma.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, M. Hidaoui a affirmé que "cette manifestation juvénile s'inscrit dans le programme initié par le ministère de la Jeunesse, conformément à la stratégie des pouvoirs publics visant à ancrer la culture du camping et du tourisme chez les jeunes, considérée comme l'un des meilleurs cadres pour mener des activités de formation, de sensibilisation et d'orientation".

Le ministre a indiqué que cet événement, auquel prennent part cinq pays, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et la République arabe sahraoui démocratique (RASD), vient à l'issue de la manifestation printanière de la jeu-

nesse de l'année 2026, organisée à travers le pays avec la participation de 75.000 jeunes.

Placée sous le slogan "Jeunesse, cohésion nationale et lutte contre les fléaux sociaux", cette manifestation (camping maghrébin libre) de trois jours regroupe plus de 2.000 jeunes représentant différentes wilayas, venus découvrir le paysage saharien et la diversité du patrimoine culturel que recèle le pays.

Au cours de sa tournée, le ministre a inauguré une auberge de jeunesse baptisée du nom du défunt "Moudjahid Maamar Snagria", dans la commune de Taghzout, située à une dizaine de kilomètres au Nord du chef-lieu de wilaya.

Il a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les services offerts aux visiteurs de telles structures, dans le cadre de la stratégie d'échanges de jeunes entre les différentes régions du pays.

Lors de l'inspection de cette nouvelle structure, il a rappelé l'importance d'organiser des

campagnes de reboisement, eu égard au rôle essentiel de la verdure pour la qualité de vie et le bien-être des citoyens.

M. Hidaoui a également visité le complexe sportif de proximité en cours de réalisation au niveau de la commune de Debila (20 km à l'Est d'El-Oued), où il a suivi une présentation de ce projet.

Il a en outre plaidé pour la création d'infrastructures de jeunesse attractives, offrant des espaces adaptés aux besoins des jeunes et intégrant des dimensions socioculturelles.

Le ministre a, par ailleurs, appelé à accélérer le rythme de réalisation des équipements destinés à la jeunesse, à lancer les consultations relatives aux équipements et à constituer des équipes pédagogiques, afin que ces installations puissent être opérationnelles dès leur livraison.

RA

DANS UN CADRE AVEC PHOTO

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE LES JOEUSES DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE HANDI-BASKET POUR LEUR SIXIÈME TITRE AFRICAIN CONSÉCUTIF

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets exécutifs et des communications concernant les secteurs de la solidarité, la recherche et l'énergie, en plus de l'évaluation du dispositif de l'allocation chômage, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Félicitation aux joueuses de l'équipe nationale algérienne de handi-basket pour avoir remporté avec brio leur sixième titre africain consécutif. Vous avez grandement honoré le sport algérien.

Merci pour cette réalisation", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.

APS



CONSEIL DE LA NATION

ADOPTION DU TEXTE DE LOI RELATIF AU RÉGIME ÉLECTORAL

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi après-midi, le texte de loi relatif au régime électoral.

Le texte modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral a été adopté lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

A cette occasion, M. Sayoud a salué l'adoption de ce texte qui vise à "renforcer la pratique démocratique fondée sur des bases constitutionnelles solides, selon des règles claires et transparentes ayant pour principe le libre choix du peuple et pour objectif le parachèvement de l'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle, en particulier les assemblées populaires élues".

Cette adoption reflète également, "la volonté de l'institution législative d'accompagner les réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer l'Etat de droit", a-t-il souligné.

La révision de la loi relative au régime électoral comporte une série de

mesures visant à "consolider l'acquis démocratique électoral que représente l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à travers sa restructuration, garantissant ainsi son indépendance et l'efficacité de sa performance, tout en préservant ses prérogatives essentielles consacrées par la Constitution", a-t-il rappelé.

Et de poursuivre que la séparation entre les prérogatives de l'ANIE et l'administration "permettra inévitablement d'ajuster l'équilibre entre les intervenants dans le processus électoral, réalisant ainsi une plus grande flexibilité dans la prise de décision et l'accélération de l'exécution sur le terrain par l'Autorité, tout en améliorant la qualité du processus électoral".

Cette étape constitue également "une garantie pour la consécration du principe de neutralité de l'administration, par son abstention totale de toute ingérence directe ou indirecte dans le processus électoral, se limitant uniquement à fournir le soutien matériel, humain et logistique".

M. Sayoud a tenu à souligner que ce texte "a répondu aux préoccupations soulevées par les partis politiques, en intégrant un ensemble de mesures pra-

tiques et organisationnelles visant à réviser les critères de candidature", ajoutant qu'il comporte également "des mesures importantes destinées à renforcer les mécanismes d'intégrité et de transparence et à lutter contre l'argent corrompu, de manière à consolider la confiance dans les institutions et à ancrer la pratique démocratique dans ses dimensions à la fois pratique et organisationnelle".

De son côté, M. Nasri a indiqué que ce texte juridique "reflète concrètement le dernier amendement constitutionnel adopté à l'unanimité par les deux chambres du Parlement", ce qui en fait "une avancée notable dans le processus visant à garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral et à consacrer le principe de la souveraineté du peuple comme source du pouvoir".

Il constitue également "une annonce explicite que les pratiques de manipulation de la volonté populaire sont révoquées et marque le début d'une nouvelle ère dans laquelle les voix des électeurs sont protégées contre toute forme de chantage, en conformité avec la volonté politique claire visant à rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat, à travers la régulation

des mécanismes d'une concurrence loyale, l'égalité des chances entre les candidats et l'amélioration des outils de contrôle et de supervision".

"Cette transformation juridique est, à juste titre, l'expression profonde de l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, à moderniser son système juridique et politique et à le prémunir contre les dysfonctionnements, de manière à garantir la stabilité des institutions et la continuité du processus démocratique dans un cadre de transparence et de crédibilité", a-t-il poursuivi.

Après avoir rappelé que les amendements apportés à la loi électorale "sont le fruit d'une concertation préalable avec les différents acteurs concernés", le président du Conseil de la nation a souligné que la nouvelle version de cette loi reflète "des mesures audacieuses consacrant la souveraineté du peuple et redonnant la considération à une pratique politique propre, affirmant clairement que l'Etat avance, sans hésitation, vers l'ancrage d'une véritable démocratie où il n'y a pas de place pour la corruption ni pour ceux qui manipulent le destin du corps électoral".

RA/APS

EN VISITE OFFICIELLE EN SUISSE

M. ATTAF S'ENTRETIENT À BERNE AVEC LE CONSEILLER FÉDÉRAL SUISSE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, jeudi à Berne, avec le Conseiller fédéral, Beat Jans, Chef du Département fédéral de Justice et Police (DFJP), et ce, au terme

de sa visite officielle en Confédération suisse, indique un communiqué du ministère.

La rencontre "a été consacrée à l'examen de l'état de la coopération judiciaire et policière entre l'Algérie et la Suisse, en sus des perspectives visant à lui conférer da-

vantage d'efficacité et de performance, de manière à assurer une prise en charge optimale des préoccupations sécuritaires et juridiques des deux parties", conclut le communiqué.

RA

1ER FORUM NATIONAL DU PROGRAMME DE FORMATION DES JEUNES LEADERS

ENCADREMENT DE 1.000 PROJETS DE JEUNES DANS DIVERS DOMAINES

Pas moins 1.000 jeunes porteurs de projets, issus de différents domaines, participent aux travaux du premier forum national DZ Young Leaders, bénéficient d'un encadrement spécialisé et d'un accompagnement pratique visant à concrétiser leurs idées sur le terrain, a indiqué le responsable du programme, Abdelkrim Messaoudi.

Ce forum, qui se poursuit jusqu'à samedi, constitue l'étape finale du premier parcours du projet « DZ Young Leaders », lequel comprend trois parcours complémentaires, chacun encadrant 1.000 jeunes leaders sur une période de quatre mois, qui seront clôturés par l'organisation d'un forum national dédié à la présentation des résultats et à l'échange d'expériences, a précisé le même responsable, dans une déclaration à l'APS.

M. Messaoudi a estimé que ce programme figure parmi les initiatives nationales majeures visant à structurer et à former la jeunesse algérienne à travers l'ensemble des wilayas, en mobilisant les énergies jeunes et en les orientant vers des projets à impact sociétal et économique durable.

Il a ajouté que plus de 75.000 jeunes Algériens, accompagnés de leurs équipes, se sont inscrits à ce programme, chaque participant encadrant au moins dix autres jeunes, ce qui reflète la dynamique collective sur laquelle repose cette initiative.

Plus de 5.000 participants ont, par ailleurs, élaboré des feuilles de route pour des projets sociétaux concrets dans plusieurs secteurs, notamment la santé,

l'environnement, le tourisme et la solidarité.

Dans ce cadre, 1.000 projets ont été sélectionnés parmi ces initiatives pour bénéficier d'un accompagnement approfondi sur une durée d'une année, à travers les trois parcours du programme, en vue de les transformer en projets réalisables sur le terrain.

De leur côté, de nombreux participants ont exprimé leur optimisme quant à la réussite de cette initiative, soulignant que ce forum représente une réelle opportunité pour développer leurs projets, grâce aux ateliers pratiques et aux sessions de formation encadrées par des experts et des spécialistes.

A ce titre, Taleb Massadi Fouad, porteur d'un projet de radio numérique destinée aux jeunes dans la wilaya d'El Bayadh, a affirmé avoir bénéficié de rencontres directes avec des spécialistes, lui ayant permis d'acquérir des connaissances et des conseils pratiques pour concrétiser son projet selon une vision claire et structurée.

De même, Khali Letamat, jeune porteur d'un projet dans le domaine du recyclage des déchets dans la wilaya d'Illizi, a indiqué que sa participation à ce forum lui a permis d'approfondir sa compréhension des mécanismes de transformation des idées environnementales en projets économiques réalisables, saluant la qualité de l'encadrement assuré.

Pour sa part, Sara Khattab, porteuse d'un projet de prise en charge des orphelins dans la wilaya de Blida, a considéré que ce programme constitue une véritable opportunité pour renforcer la dimension hu-

main des initiatives des jeunes, ajoutant que les sessions de formation l'ont aidée à affiner la vision de son projet et à en définir les objectifs stratégiques.

Le programme du forum comprend une série de sessions de formation et d'ateliers pratiques, dont une session consacrée à la « planification stratégique personnelle », axée sur les concepts et outils fondamentaux pour construire un parcours personnel et professionnel, ainsi qu'une session dédiée à la « formulation de la vision et à la définition des objectifs stratégiques personnels ».

Ces sessions visent à permettre aux participants de transformer leurs idées en objectifs stratégiques clairs, puis en visions concrètes et réalisables, jusqu'à la concrétisation de projets sociétaux d'envergure, à travers notamment la découverte des mécanismes de construction d'une « banque de rêves » et l'identification de la mission personnelle de chaque jeune en lien avec ses projets futurs.

Dans son ensemble, ce forum confirme la tendance croissante à l'autonomisation de la jeunesse algérienne et à sa dotation des outils nécessaires à la créativité et à l'initiative, contribuant ainsi à renforcer son rôle en tant que partenaire essentiel dans le développement national et la construction d'un avenir fondé sur l'innovation et le travail collectif.

RA

COOPÉRATION BILATÉRALE

L'ALGÉRIE ET LE ROYAUME-UNI RENFORCENT LEURS PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

En marge du Salon international de l'alimentation de Londres (IFE, 30 mars-1er avril), l'ambassade d'Algérie au Royaume-Uni a initié une rencontre réunissant des opérateurs économiques algériens et britanniques, avec la participation d'une vingtaine d'acteurs nationaux issus des secteurs public et privé.

Par Dahmane Abderrahmane

M. Seriai a indiqué que la visite officielle du ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Alvarez, à Alger le 26 mars dernier constitue un signe majeur dans la relance des relations diplomatiques et commerciales.

Il a également souligné que la réactivation du traité d'amitié algéro-espagnol suspendu depuis mars 2022 représente un nouveau virage dans les relations économiques des deux pays.

Le président du Forum d'Affaires algéro-espagnol estime que le relancement par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du traité d'amitié signé en octobre 2002 est « un signal fort qui intervient après une année 2025 déjà très productive sur le plan commercial », précisant que « le volume des échanges a atteint plus de 10 milliards de dollars ».

Il a expliqué que les exportations algériennes vers l'Espagne représentent différents domaines, notamment les hydrocarbures, les produits sidérurgiques, les engrais liquides et solides et les produits agricoles dont la pomme de terre. Continuant sur cette dynamique, M. Seriai a annoncé qu'une journée dédiée aux relations algéro-espagnoles sera organisée le 14 avril 2026 prochain en marge du salon international de l'agriculture Djazagro, qui se tiendra du 12 au 15 avril au Palais des Expositions d'Alger.

Il a indiqué qu'une quarantaine de sociétés espagnoles sont attendues pour prendre part à ce salon. Concernant la journée qui sera organisée, il a affirmé que la matinée sera réservée à des conférences sur l'agriculture, l'aquaculture et les industries agroalimentaires, et l'après-midi aux rencontres B2B (Business to Business) entre



opérateurs des deux rives de la Méditerranée, ajoutant que « la journée est ouverte à tous les opérateurs économiques, membres ou non du Forum ». Il a saisi l'occasion pour appeler les entrepreneurs algériens à saisir cette opportunité.

Outre le partenariat dans le secteur énergétique, M. Seriai a affirmé que d'autres secteurs sont concernés par la coopération entre les deux pays et l'agroalimentaire figure en tête de liste. « Nous n'avons pas d'industrie pour transformer la tomate, la pomme de

terre et la poire ; des produits sont parfois jetés faute d'unités de traitement », a-t-il déploré.

Ajoutant dans ce contexte que « l'Espagne, avec son avance industrielle dans le cadre de l'Union européenne, peut combler ce manque ; l'aquaculture est également citée comme un domaine où ils ont une vraie longueur d'avance ».

S'agissant du secteur du bâtiment, des travaux publics et d'ingénierie, M. Seriai a fait savoir qu'une grande raffinerie sera réalisée à Hassi Messaoud

par une société espagnole, Técnicas Reunidas, ce qui reflète la coopération multisectorielle entre l'Algérie et l'Espagne.

Du côté algérien, le président du Forum d'Affaires algéro-espagnol a indiqué que l'Algérie recèle également d'atouts renforçant cette coopération. À titre d'exemple, vu que le pays couvre actuellement plus de 70 à 80 % de ses besoins en produits pharmaceutiques, il ambitionne d'exporter son excédent vers l'Europe et notamment vers l'Espagne, citant également que les écrans télévisés, les engrais et les produits agroalimentaires sont des filières à développer afin de renforcer les exportations.

M. Seriai a appelé les autorités financières à permettre aux opérateurs économiques algériens d'ouvrir des magasins ou des hangars à l'étranger pour exposer et faire connaître leurs produits, en indiquant que « si nos amis du ministère des Finances et la Banque centrale nous écoutent, il faut permettre aux opérateurs algériens d'avoir des magasins ou des hangars à l'étranger pour exposer leurs produits ; c'est là où ça bloque ».

Le secteur de l'automobile était aussi au programme des débats lors de l'émission. Abdellah Seriai a indiqué que « la plupart des pièces détachées des véhicules importés en Algérie viennent déjà d'Espagne », en citant le programme Stellantis depuis l'Andalousie vers l'Oranie.

Au terme de l'émission, M. Seriai a affirmé que le Forum compte désormais œuvrer pour le développement de la sous-traitance entre les deux pays dans le domaine de l'automobile, car c'est « ce secteur qui peut garantir un développement réel du partenariat algéro-espagnol », a-t-il indiqué en conclusion.

DA

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE UN QUATRIÈME AVION

Le groupe Air Algérie a annoncé la réception du quatrième avion dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte.

Réceptionné le 31 mars à l'aéroport international Houari Boumediène (Alger), l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Diaspora". Il s'agit du quatrième de ce type à rejoindre la flotte, succédant ainsi à "Novembre 54", réceptionné en novembre 2025, "Gara Djebilet", reçu début janvier 2026, et "Yennayer" réceptionné mi-janvier.

Destinés aux vols long-courriers, ces avions permettent à Air Algérie d'intensifier ses lignes internationales, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud.

L'A330-900 neo peut accueillir plus de 300 pas-

sagers, répartis sur différentes classes, et offre une réduction de 25 % de la consommation de carburant et des émissions de CO2 par rapport aux modèles précédents.

Les appareils sont également équipés de systèmes de divertissement modernes et d'une connexion Internet via Wi-Fi.

Avec cette livraison, la flotte d'Air Algérie compte désormais 58 avions, auxquels s'ajoutent 15 appareils appartenant à sa filiale Domestic Airlines.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte du transporteur national. Lancé en 2023, il prévoit l'acquisition de huit Boeing 737 MAX-9 et de dix Airbus A330neo.

Il prévoit également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600 pour renforcer le réseau domestique.

Le Groupe a également signé récemment un nouveau contrat pour l'acquisition de 10 appareils de type Boeing 737 MAX-8, dont cinq unités seront réceptionnées à partir de juillet prochain et cinq autres en 2027.

Ces acquisitions s'inscrivent dans le plan stratégique d'Air Algérie à l'horizon 2035, visant à répondre à la demande croissante du transport aérien national et international.

RE

ALGÉRIE-TCHAD

EXAMEN DU RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES ET LES MINES

Le Secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud Medjelled, a reçu, jeudi à Alger, une délégation du ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des mines, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence d'un nombre de cadres, s'inscrit dans le cadre de la visite de la délégation tchadienne en Algérie pour participer à la 4^e édition du Salon international de Fer, de l'Acier et des Produits Miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026), organisé du 30 mars au 1er avril au Palais des expositions des Pins maritimes, précise la même source.

La réunion a été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives des relations algéro-tchadiennes, caractérisées par leur dimension fraternelle et historique, notamment après la signature, en décembre 2025, d'un PV de discussions entre

les deux pays dans les domaines des hydrocarbures et des mines, considéré comme "une étape importante" dans le renforcement de la coopération bilatérale.

Les deux parties ont également évoqué la visite effectuée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, en République du Tchad en janvier 2026, ainsi que sa participation, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures "SEMICA Tchad 2026".

Au cours de la rencontre, les discussions ont porté sur les perspectives d'élargissement de la coopération, notamment en matière d'échange d'expertises liées à l'organisation administrative et au cadre juridique régissant les activités des hydrocarbures et des mines, où la partie tchadienne a exprimé son intérêt à bénéficier de l'expérience algérienne dans ces domaines.

En marge de sa visite, la délégation tchadienne

a, en outre, tenu des réunions avec les responsables du Groupe Sonarem, consacrées à la poursuite des concertations sur les moyens de développer les relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, ayant abouti à la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties.

Ce protocole vise à promouvoir la coopération et à définir le cadre régissant les conditions et les mécanismes de partenariat, en mettant l'accent sur plusieurs axes prioritaires, dont le développement de la recherche géologique et de l'exploration minière, l'échange de technologies et d'expertises dans le domaine de l'exploitation minière durable, en sus du renforcement des capacités des ressources humaines à travers le transfert de connaissances et de compétences, et l'amélioration du niveau de qualification des cadres et des personnels du secteur minier en République du Tchad.

RE

MASCARA

CLÔTURE DU SALON DÉDIÉ AUX INITIATIVES ENTREPRENEURIALES DES JEUNES

Jeudi soir, à la bibliothèque centrale de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, s'est achevée la première édition du salon national du jeune entrepreneur, placée sous le thème « Entrepreneuriat, leadership et avenir de la jeunesse ».

Par Ali Boudefel

La cérémonie de clôture de ce rendez-vous économique destiné à la jeunesse était présidée par Dahmane Adimi, secrétaire général du ministère de la Jeunesse, accompagné de Mohamed Zenim, secrétaire général du Conseil supérieur de la jeunesse, du wali Fouad Aïssi, ainsi que des autorités locales. Prenant la parole, M. Adimi a affirmé que « ce salon illustre concrètement la place qu'occupe la jeunesse algérienne au cœur des priorités nationales, comme en témoignent ces espaces animés par l'ambition où se rencontrent les voix de la créativité et de l'initiative ». Il a également rappelé que « la question de l'entrepreneuriat des jeunes ne peut être séparée de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui, depuis son accession au pouvoir, a accordé une attention particulière à la jeunesse, la considérant comme le pilier fondamental de l'édification de l'Algérie nouvelle ». Selon M. Adimi, « cet intérêt présidentiel s'est concrétisé par un ensemble cohérent de réformes, d'initiatives et de dispositifs



de développement, en inscrivant le dossier de l'autonomisation des jeunes parmi les priorités de l'agenda national, notamment par le lancement de programmes nationaux de soutien à l'initiative et à l'entrepreneuriat, ainsi que l'élargissement du réseau d'agences d'appui aux porteurs de projets ». Il a ajouté que « l'Algérie a connu une transformation qualitative dans le système de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, marquée par le renforcement du cadre législatif et institutionnel, l'octroi de ressources financières importantes sous forme de crédits, de facilités et de garanties, ainsi que la création d'espaces d'accompagnement spécialisés et d'incubateurs d'entreprises alliant expertise et technologie au service des jeunes porteurs d'ambitions ».

Il a souligné que ce salon représente « un pont entre ambition et

réalité, ainsi qu'une plateforme d'échange d'expériences réussies et de découverte des dernières tendances de l'entrepreneuriat aux niveaux national et international. Il ne s'agit pas seulement d'une exposition de produits, mais d'une véritable école itinérante réunissant porteurs d'expériences et d'idées dans un cadre marqué par l'esprit de défi et la volonté de changement ». De son côté, le wali Fouad Aïssi a indiqué que « le succès de ce salon est le fruit de la mobilisation de l'ensemble des acteurs – institutions, organismes, organisateurs et partenaires – ayant œuvré en équipe pour la réussite de cet événement », réaffirmant l'engagement des autorités locales à accompagner cette dynamique en soutenant les initiatives, en facilitant les procédures et en renforçant la coordination entre les différents

intervenants afin de créer un écosystème local capable d'accompagner les projets et de les transformer en réussites concrètes.

Lors de la clôture, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse a également procédé à la remise de distinctions aux lauréats des concours « Meilleure startup, micro-entreprise et auto-entrepreneur » et « Meilleure idée de projet innovant », ainsi qu'à des participants et aux organismes ayant contribué au succès de l'événement. Les organisateurs ont communiqué à l'APS que plus de 1 500 visiteurs ont été comptabilisés, principalement des étudiants de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, notamment des futurs diplômés, ainsi que des stagiaires des centres de formation et des jeunes souhaitant se lancer dans la création de micro-entreprises. La manifestation a également enregistré une participation remarquable de jeunes porteurs de projets innovants affiliés au Centre d'appui à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à l'incubateur de l'université, qui ont pu découvrir de près des modèles de réussite dans la création d'entreprises dans divers domaines scientifiques, selon la même source. Il convient de rappeler que ce salon, organisé durant trois jours par la direction de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements de jeunesse et la ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques, a vu la participation d'environ 230 jeunes, porteurs de startups, de micro-entreprises et de projets innovants, ainsi que des bénéficiaires du statut d'auto-entrepreneur, venus de 35 wilayas.

A.B

BATNA

RÉCOMPENSE DES MEILLEURS PRODUCTEURS D'HUILE D'OLIVE

Par Kahina Baghdad

Jeudi, à la salle des conférences du parc national Belezma situé dans la ville de Batna, ont été sacrés les gagnants de la première édition du concours de la meilleure huile d'olive extra-vierge.

À l'issue de cette compétition qui opposait 24 oléiculteurs de la wilaya, la première place a été remportée par l'agriculteur Omar Aouragh, originaire de la commune d'Arris, la seconde par Tahar Messaoudène de la commune de Boumia, et la troisième par Sebti Benchadi, également de la

commune de Boumia. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence des producteurs, a également été marquée par une conférence de l'expert international Mokhtar Guissous, de l'université de Bordj Bou Arreridj, portant sur les critères de qualité de l'huile d'olive.

Le secrétaire général de la chambre de wilaya de l'agriculture, Fateh Benmansour, a expliqué à l'APS que ce concours, lancé en janvier dernier, vise à promouvoir le produit local et à renforcer sa compétitivité sur le marché en guidant les producteurs vers le respect des normes de qualité. Selon la même source, les conditions imposées

incluaient le suivi de l'itinéraire technique approuvé, l'application des bonnes pratiques culturales et de récolte, ainsi que la soumission de l'huile à des analyses physico-chimiques réalisées par un laboratoire agréé afin de confirmer son caractère biologique.

Il est à rappeler que la wilaya de Batna, qui dispose de 32 huileries réparties sur plusieurs communes telles que Sofiane, Ouled Si Slimane et N'gaous, a produit plus de 5,6 millions de litres d'huile d'olive au cours de la saison précédente.

K.B

ORAN

RELOGEMENT DE 22 FAMILLES DANS LES COMMUNES D'ARZEW ET DE SIDI BENYEBKA

Vingt-deux familles, qui vivaient dans des habitations précaires au quartier Chahid Mustapha Ben Boulaïd, dans la commune d'Arzew, ont été relogées, jeudi soir, dans de nouveaux logements dans la même commune ainsi qu'à Sidi Benyebka (est d'Oran), selon les services de la wilaya. En application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchène, les services de la daïra et de la commune d'Arzew ont entamé l'opération de relogement de ces 22 familles. Ainsi, 15 familles ont été transférées vers le site des 390 logements publics locatifs, dans la même commune, tandis que 7 familles ont été relogées dans le site des 800 logements publics locatifs à Sidi Benyebka. Cette opération, mobilisant d'importants moyens

matériels et humains, s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, suscitant la satisfaction et la joie des bénéficiaires, a-t-on indiqué.

Il s'agit de la troisième opération de relogement des habitants de ces habitations précaires situées au quartier Chahid Mustapha Ben Boulaïd à Arzew.

Après l'achèvement du relogement, les autorités ont entamé la démolition des anciennes constructions et la récupération de l'assiette foncière. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source.

R.R

EL-OUED

SOLIDARITÉ CHIRURGICALE POUR LES ENFANTS BRÛLÉS DE LA WILAYA

Selon les organisateurs, treize interventions chirurgicales destinées à traiter et à corriger les séquelles laissées par des brûlures ont été réalisées cette semaine à El-Oued sur des enfants, dans le cadre du partenariat liant l'Établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant « EHS-Bachir Bennacer » (El-Oued) au Centre hospitalo-universitaire « CHU-Ibn Sina » (Annaba). Le directeur de l'EHS-Bachir Bennacer, Zakaria Niboua, a précisé que ces opérations, pratiquées sur des enfants âgés de 6 mois à 13 ans, ont été menées par une équipe médicale composée de nombreux praticiens, dont 7 chirurgiens pédiatriques et 5 réanimateurs-anesthésistes, placée sous la direction du Pr Fadila Bouattou, cheffe du service des brûlés au CHU Ibn-Sina et spécialiste en brûlures et chirurgie plastique.

M. Niboua a ajouté que plus de 60 enfants avaient auparavant bénéficié de consultations médicales spécialisées préliminaires. Il a poursuivi en indiquant que, dans le cadre de ce jumelage entre les deux établissements de santé, des journées de formation sur les étapes du diagnostic et de la prise en charge des brûlures chez l'enfant ont parallèlement été organisées à l'intention du personnel médical et paramédical de l'EHS-Bachir Bennacer, encadrées par le Pr Bouattou. Il a en outre fait savoir que cette initiative sera suivie d'autres actions similaires afin de toucher le plus grand nombre possible d'enfants souffrant d'anciennes séquelles de brûlures. Par ailleurs, selon la même source, l'EHS Bachir Bennacer sera prochainement doté d'une nouvelle unité de traitement des brûlés, ce qui permettra d'améliorer les conditions de prise en charge.

K.B

AGRUMES D'AFRIQUE DU SUD

VERS DES EXPORTATIONS SPECTACULAIRES EN 2026

En terre sud-africaine, la production d'agrumes représente aujourd'hui la première source de devises agricoles à l'exportation. Forte d'une saison exceptionnelle en 2025, la profession nourrit l'ambition de prolonger son élan tout au long de l'année 2026, même si les turbulences sur la scène internationale viennent perturber les échanges mondiaux.

Par Nawal Bordji

Selon les premières projections dévoilées par l'organisation qui fédère les planteurs d'agrumes d'Afrique du Sud (CGA), et relayées par le portail Fresh Plaza le 1er avril, la campagne d'exportation de 2026 pourrait voir partir entre 210 et 215 millions de caisses de fruits. Converti en masse, cela représenterait de 3,15 à 3,225 millions de tonnes, sachant qu'une caisse équivaut à 15 kilos.

Si ces chiffres se confirment, ils marqueraient une hausse d'au moins 3 % par rapport à l'exercice antérieur, effaçant ainsi le précédent record – 3,05 millions de tonnes – établi en 2025. En examinant les différentes variétés, on constate que le duo Navel et Valencia, c'est-à-dire les oranges, devrait rester en tête des ventes, avec un total estimé à 1,39 million de tonnes, soit plus de 40 % des volumes totaux expédiés par la filière.

Néanmoins, le principal moteur de la croissance des expéditions sera le pamplemousse, dont les quantités pourraient bondir de 16 % sur un an. Vient ensuite le citron, avec une augmentation attendue de 10 %. En revanche, les oranges afficheront une quasi-stagnation, tandis que les mandarines enregistreraient un repli d'au moins 3 %.

Malgré cet optimisme mesuré, la



CGA appelle à la prudence. La concrétisation de ces prévisions préliminaires se heurte à des obstacles extérieurs nombreux, capables de bouleverser la donne.

Premier défi : l'escalade des hostilités entre les États-Unis, Israël et l'Iran, déclenchée fin février 2026. Celle-ci fragilise le transport maritime et complique l'accès aux marchés du Moyen-Orient, pourtant débouché stratégique de l'agriculture sud-africaine, notamment pour les agrumes. Selon les données de la Chambre agricole sud-africaine (Agbiz), cette région a absorbé, en 2025, 8 % des livraisons agroalimentaires du pays, soit près de 1,3 milliard de dollars.

Dans une note d'information diffusée le 27 mars sur cette problématique, la CGA soulignait : « Le Moyen-Orient a toujours été un marché clé pour nos agrumes. Les perturbations, tant sur le plan de la demande que du transport, sans oublier l'effet domino international des retards d'expédition, constituent

des risques que personne ne peut ignorer. Les tarifs de fret ont également grimpé en flèche. Par ailleurs, certains pays du Golfe imposent des prix plafonds sur les agrumes vendus au détail, ce qui réduit la capacité des exportateurs à répercuter ces surcoûts logistiques. »

Les informations rassemblées sur la plateforme Trade Map illustrent concrètement cette dépendance : en 2024, les nations moyen-orientales ont importé pour environ 311 millions de dollars d'agrumes en provenance d'Afrique du Sud, ce qui équivaut à 17,2 % des recettes d'exportation générées cette année-là par la filière sud-africaine.

Autre source d'inquiétude : l'aggravation du conflit au Moyen-Orient a fait monter les risques sur les marchés mondiaux de l'énergie, entraînant une hausse des prix des carburants en Afrique du Sud. Une évidence : la filière agrumes demeure très dépendante du transport routier. Environ 95 % de la

récolte est acheminée par camion vers les ports. Le carburant, quant à lui, est un intrant essentiel à toutes les étapes – production, irrigation, cueillette, transformation et logistique – et représente, d'après les statistiques officielles, entre 12 % et 18 % des coûts de production.

Alors que l'accès aux marchés moyen-orientaux se trouve déjà affaibli, l'augmentation des coûts de transport risque de pénaliser les expéditions vers l'ensemble des autres débouchés de la filière sud-africaine. C'est dans ce climat tendu que le gouvernement a choisi d'instaurer, du 1er avril au 5 mai 2026, une baisse temporaire de 3 rands par litre (0,16 dollar) de la taxe générale sur les carburants. Selon Agbiz, cette mesure représente un allègement de 6 milliards de rands (355 millions de dollars) et pourrait aider à freiner, dans les mois à venir, de nouvelles flambées de l'inflation alimentaire ainsi que des coûts de transport.

N.B

TERRES RARES AFRICAINE

LE MALAWI, UN AUTRE PAYS DANS LE MARCHÉ

Depuis l'arrêt forcé, en 2021, de l'exploitation du gisement de Gakara au Burundi, le continent africain ne possède plus aucune mine industrielle en activité consacrée aux terres rares. Pourtant, alors que l'appétit mondial pour ces métaux jugés stratégiques ne cesse de croître, un petit pays d'Afrique australe, le Malawi, s'apprête à redevenir un acteur producteur.

Mercredi 1er avril, la société australienne Lindian Resources a dévoilé son intention de procéder à une augmentation de capital d'environ 100 millions de dollars australiens, soit l'équivalent de 69,3 millions de dollars américains. L'objectif principal de cette opération financière est de réunir les sommes indispensables à la mise en route de son futur complexe minier de Kangankunde, situé au Malawi. Ce projet est aujourd'hui le mieux placé pour devenir la prochaine source africaine de terres rares.

Pour mémoire, les terres rares – cette famille de métaux essentiels aux chaînes de fabrication des équipements électriques et des aimants – ne sont plus extraites industriellement sur le sol africain depuis la fermeture de la mine burundaise de Gakara, il y a cinq ans. Si plusieurs initiatives émergent çà et là sur le continent pour relancer une production locale, c'est bien Kangankunde qui paraît le plus avancé, avec un premier extrait attendu vers le dernier trimestre de l'année 2026.

Afin de tenir ce calendrier, Lindian entend utiliser les capitaux levés pour boucler les chantiers de construction en cours, et ce sans avoir recours à l'emprunt. Une fraction du financement sera

également allouée à l'étude de faisabilité définitive (DFS) concernant la phase d'extension. Celle-ci prévoit de faire passer la capacité de la mine d'un niveau initial de 20 000 tonnes de concentré de terres rares à environ 100 000 tonnes.

Robert Martin, président exécutif de Lindian Resources, s'est félicité de l'accueil réservé à cette levée de fonds : « Nous nous réjouissons du fort soutien institutionnel obtenu pour ce placement, en particulier de la participation notable d'investisseurs déjà présents ainsi que de nouveaux venus de premier plan. Cela témoigne de la reconnaissance internationale grandissante de notre société et du rôle stratégique de Kangankunde, appelé à devenir l'un des prochains fournisseurs de terres rares pour les chaînes d'approvisionnement mondiales en pleine mutation. »

Une nouvelle source potentielle de terres rares convoitée par Washington

En précipitant le développement de Kangankunde, Lindian cherche à attirer des clients potentiels intéressés par sa future extraction. Le moment est d'autant plus opportun que les grandes puissances mondiales rivalisent d'efforts pour trouver des alternatives à la domination chinoise dans le secteur des terres rares, notamment en Afrique. Tout comme le Japon et l'Union européenne, les États-Unis se sont déjà distingués par des prises de participation en Angola, en Afrique du Sud et ailleurs au Malawi, avec le projet Songwe Hill.

Bien qu'aucun engagement ferme n'ait encore été officialisé, l'administration américaine surveille

de près Kangankunde. Lindian avait d'ailleurs indiqué, à la fin de l'année 2025, avoir entamé des pourparlers avec des émissaires de la Maison-Blanche sur ce dossier. Pour l'heure, seule une fraction de la production est déjà réservée, ce qui laisse une marge pour d'éventuels accords commerciaux supplémentaires.

Parallèlement, la compagnie œuvre à garantir la valorisation de ses concentrés dès le début de l'exploitation, notamment grâce à une usine de transformation en cours d'aménagement au Kazakhstan. Cette infrastructure devrait aussi bénéficier des fonds levés dans le cadre de l'opération financière actuelle, dont la finalisation est prévue aux alentours du 10 avril.

Pour le Malawi, Kangankunde pourrait constituer un véritable tournant. Au-delà du fait de devenir vraisemblablement la prochaine mine de terres rares du continent, le projet s'annonce comme un moteur de développement pour un secteur minier qui ne représente encore guère plus de 1 % du produit intérieur brut national.

À ce jour, aucune prise de participation de l'État malawite dans le capital du projet n'a été officiellement évoquée. Néanmoins, le code minier en vigueur autorise l'État « à acquérir, directement ou par l'intermédiaire d'un représentant désigné, à titre gratuit, une part dans tout projet minier destiné à obtenir une licence d'exploitation minière à grande échelle ». Au-delà de cet aspect, les retombées attendues incluront également les recettes fiscales et les emplois créés.

N.B

SOUDAN DU SUD ET TCHAD

AU BORD DE LA CATASTROPHE HUMANITAIRE

La région du Soudan et du Soudan du Sud traverse une période de grande instabilité. Deux crises parallèles, distinctes mais liées par la même souffrance et le même sort, mettant en péril la vie de millions de civils. D'un côté, le Soudan du Sud est plongé dans une nouvelle spirale de violences internes. D'un autre côté, le conflit au Soudan déborde sur le Tchad, où les réfugiés et les humanitaires sont pris dans un étau meurtrier.

Par Rihab Taleb

Les Nations unies parlent d'un tournant critique pour le Soudan du Sud. Ce pays, né en 2011 après la partition du Soudan, n'a jamais vraiment réussi à trouver une stabilité durable. Les affrontements entre les forces du président Salva Kiir et les milices fidèles à Riek Machar se sont intensifiés ces dernières semaines. Les civils sont les premières victimes de cette confrontation. Plus de 267 000 personnes ont été déplacées dans l'État de Jonglei, avec une majorité de femmes et d'enfants.

Les témoignages évoquent des maisons incendiées, des hôpitaux et des écoles détruits, des sources d'eau sabotées. Ces actes, s'ils sont réels, relèvent de violations graves du droit international et pourraient être liés à des crimes de guerre. Les experts de l'ONU insistent sur l'urgence d'un cessez-le-feu et d'un dialogue, car la survie de milliers de personnes dépend de la fin des hostilités. Les familles déplacées vivent dans l'insécurité, manquent de nourriture, d'abris et d'accès aux services essentiels. Les humanitaires, eux-mêmes pris pour cibles, peinent à apporter une aide minimale. La situation est d'autant plus préoccupante que les violences se multiplient dans plusieurs régions, menaçant de s'étendre et de provoquer une catastrophe encore plus grave.

À la frontière entre le Tchad et le Soudan, la situation est tout aussi dangereuse. Depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide a fait des dizaines de milliers de morts et



déplacé plus de 12 millions de personnes. Près d'un million ont trouvé refuge au Tchad, mais ce pays est lui-même menacé par des attaques venues du Soudan, ainsi que par des frappes de drones.

L'équipe de Médecins sans frontières tire la sonnette d'alarme : ses équipes doivent sans cesse se mettre à l'abri, relocaliser leurs activités et parfois abandonner des hôpitaux trop proches des combats. Les réfugiés, en majorité originaires du Darfour, arrivent après avoir subi des violences extrêmes. L'insécurité empêche de leur fournir une assistance médicale minimale. Les pertes humaines sont lourdes, avec des dizaines de morts en quelques

jours, dont 19 en une seule journée suite à des attaques à la frontière.

Le Darfour, région déjà meurtrie par des années de guerre, est aujourd'hui presque entièrement contrôlé par les Forces de soutien rapide. La prise de villes stratégiques comme El-Fasher ou Tina augmente la pression sur les civils et sur les pays voisins. Le Tchad, malgré ses efforts pour accueillir les réfugiés, se retrouve lui aussi exposé à la violence, ce qui complique encore la réponse humanitaire.

Le Soudan du Sud est dévasté par une guerre interne, alors que le conflit soudanais déborde sur le Tchad, menaçant sa stabilité. Dans les deux cas, les appels à la com-

munauté internationale sont pressants. Il s'agit de protéger les civils, de garantir l'accès à l'aide humanitaire et de mettre fin aux violations du droit international.

La multiplication des déplacements, la destruction des infrastructures et l'impossibilité d'assurer une aide médicale ou alimentaire minimale montrent que la région est au bord d'une catastrophe humanitaire destructrice. Le sort de ces populations dépend désormais de la capacité des acteurs internationaux et régionaux à agir avec détermination pour mettre fin aux violences et ouvrir la voie à une paix durable.

R.T

GUERRE EN IRAN

ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

MULTIPLICATION DES APPELS EN FAVEUR DE LA PAIX

Alors que le conflit au Moyen-Orient est entré dans son deuxième mois, faisant craindre une escalade incontrôlable, les appels au dialogue et à faire prévaloir la paix pour éviter que cette situation ne s'enlise davantage, se multiplient.

La Russie espère, ainsi, une résolution rapide du conflit au Moyen-Orient et s'est dit "prête" à "tout faire pour ramener la situation à la normale".

"Nous espérons tous que le conflit sera interrompu, le plus rapidement possible", a déclaré jeudi le président russe Vladimir Poutine lors d'une rencontre avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, au Kremlin.

"Nous sommes déjà prêts, de notre côté, à tout faire pour que la situation soit ramenée à un état normal, comme on dit dans de tels cas, à un état réglementaire", a-t-il ajouté.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères a affirmé que son pays reste mobilisé pour favoriser la désescalade, soutenant que les solutions diplomatiques restent l'option optimale pour le règlement du conflit.

Selon le Kremlin, le président russe et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane ont appelé à "intensifier les efforts" pour mettre fin rapidement au conflit au Moyen-Orient, lors d'un entretien téléphonique.

"Les deux parties ont souligné la nécessité de mettre fin rapidement aux hostilités et d'intensifier les efforts politico-diplomatiques pour parvenir à un règlement durable du conflit", selon la présidence russe.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à "un arrêt immédiat des hostilités", exhortant les parties au conflit à "mettre fin à la guerre".

"Chaque jour de guerre aggrave les souffrances humaines", a constaté le chef de

l'ONU lors d'un point de presse jeudi à New York, dénonçant l'intensification des attaques indiscriminées, le ciblage de civils et la destruction d'infrastructures essentielles.

Selon lui, la région se trouve "au bord d'une guerre plus large" aux conséquences mondiales.

Les répercussions économiques se font déjà sentir bien au-delà du Moyen-Orient. La perturbation de la navigation maritime, notamment dans le détroit d'Ormuz,

"Des efforts diplomatiques sont en cours pour ouvrir une voie vers la paix", a-t-il précisé, annonçant l'envoi de son envoyé personnel, Jean Arnault, dans la région. M. Arnault a été nommé par le secrétaire général le mois dernier.

Au moment où le secrétaire général lançait son appel à la fin de la guerre, le Conseil de sécurité tenait une réunion sur la coopération entre l'ONU et le Conseil de coopération du Golfe, regroupant l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar.

Lors de cette réunion, les participants ont souligné l'importance du dialogue et de la coopération entre le Conseil de sécurité et les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe qui constitue "une des clés d'une solution diplomatique durable" au conflit au Moyen-Orient.

Faisant le point de la situation devant les membres du Conseil lors de cette réunion, le sous-secrétaire général de l'ONU, Khaled Khari, a prévenu que "le Moyen-Orient se trouve au bord d'un dangereux précipice".

Une autre réunion sur la coopération entre l'ONU et la Ligue arabe s'est tenue le même jour, durant laquelle les intervenants ont insisté, face à l'escalade régionale, sur "la mobilisation conjointe du Conseil de sécurité et de la Ligue arabe", la qualifiant de "levier pour faire avancer la cause de la

paix".

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a affirmé lors d'un entretien téléphonique avec la haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, que le cessez-le-feu et la fin des hostilités sont des exigences fortement réclamées par la communauté internationale et constituent également la meilleure solution pour garantir une navigation sûre à travers le détroit d'Ormuz.

Il a plaidé, à ce titre, pour la construction d'un "consensus plus large" et pour la création des "conditions nécessaires pour atteindre cet objectif".

Le chef de la diplomatie chinoise a estimé que "les mesures du Conseil de sécurité de l'ONU doivent axer sur l'apaisement de la situation et la réduction des tensions", précisant que "la Chine est prête à poursuivre le dialogue et la coopération avec l'Europe afin de mettre fin aux hostilités dans les plus brefs délais et rétablir la paix dans la région".

Pour sa part, la responsable européenne a relevé que même si l'Europe ne participe pas à cette guerre, elle en a subi les conséquences, exprimant l'espoir européen d'une désescalade rapide et de la reprise du dialogue et des négociations.

Elle a ajouté que l'Europe soutient les opérations humanitaires de l'ONU et la protection des civils.

Le président brésilien Lula da Silva a réitéré, pour sa part, l'engagement de son pays à œuvrer pour la fin de la guerre au Moyen-Orient, mettant en garde contre les retombées économiques de ce conflit.

Alors que le spectre d'une guerre plus large aux conséquences mondiales imprévisibles plane toujours, les appels à choisir la voie du dialogue plutôt que la destruction pour jeter les bases d'une véritable paix, se font de plus en plus insistants.

RI

CHAUFFER LA NOURRITURE AUX MICRO-ONDES EST-CE SANS DANGER ?

L'utilisation du four à micro-ondes est aujourd'hui largement répandue dans les foyers, les bureaux et les espaces de restauration rapide. Pourtant, malgré cette banalisation, une inquiétude persiste : chauffer ses aliments au micro-ondes représente-t-il un danger pour la santé ? Pour répondre à cette question, il convient de dépasser les idées reçues et d'examiner les données scientifiques disponibles, tout en distinguant les risques réels des craintes infondées.

Par Tinhinane Bendahmane

Le fonctionnement du micro-ondes repose sur un principe simple : l'appareil émet des ondes électromagnétiques qui agitent les molécules d'eau contenues dans les aliments. Cette agitation produit de la chaleur, permettant ainsi de cuire ou de réchauffer les plats. Contrairement à certaines croyances, ces ondes ne rendent pas les aliments « radioactifs » et ne modifient pas leur nature de manière dangereuse. Elles disparaissent dès que l'appareil est éteint.

Du point de vue sanitaire, les études menées par des organismes reconnus, comme l'Organisation mondiale de la santé, concluent que l'utilisation normale d'un micro-ondes ne présente pas de danger particulier. Les appareils commercialisés respectent des normes strictes visant à éviter toute fuite d'ondes. Ainsi, tant que le four est en bon état (porte intacte, joints fonctionnels), l'exposition aux ondes reste très faible et sans conséquence pour l'organisme.

En revanche, certaines préoccupations concernent la qualité nutritionnelle des aliments chauffés au micro-ondes. Il est vrai que la chaleur, quelle que soit sa source, peut altérer certaines vitamines, notamment les vitamines hydrosolubles comme la vitamine C. Cependant,



ce phénomène n'est pas spécifique au micro-ondes : il se produit également lors de la cuisson à l'eau, à la vapeur ou à la poêle. Dans certains cas, le micro-ondes peut même mieux préserver les nutriments, car les temps de cuisson sont plus courts et nécessitent moins d'eau. Un autre point de vigilance concerne les contenants utilisés. Le véritable danger ne provient pas des ondes elles-mêmes, mais des matériaux inadaptés. Certains plastiques peuvent libérer des substances chimiques lorsqu'ils sont chauffés, notamment des perturbateurs endocriniens. Il est donc essentiel d'utiliser des récipients conçus pour le micro-ondes, généralement en verre, en céramique ou en plastique certifié sans danger. De même, il faut éviter de chauffer des aliments dans des emballages non prévus à cet effet. Par ailleurs, le chauffage au micro-ondes peut être inégal. Contrairement à une cuisson traditionnelle, la chaleur ne se répartit pas toujours uniformément, ce qui peut laisser des zones froides dans les aliments. Cela représente un risque surtout pour les produits sensibles, comme la

viande ou les plats préparés, car certaines bactéries peuvent survivre si la température n'est pas suffisamment élevée partout. Pour limiter ce risque, il est recommandé de mélanger les aliments en cours de chauffage et de respecter les temps indiqués. Certaines inquiétudes portent également sur la formation de substances toxiques. À ce jour, aucune preuve scientifique solide ne montre que le micro-ondes génère des composés dangereux spécifiques. Les réactions chimiques observées sont comparables à celles des autres modes de cuisson. Toutefois, comme pour toute cuisson, une surchauffe excessive peut altérer la qualité des aliments et produire des composés indésirables, notamment dans les aliments riches en graisses. Il convient aussi de mentionner les risques d'accidents domestiques. Les brûlures constituent le principal danger lié à l'usage du micro-ondes. Les liquides, en particulier, peuvent atteindre des températures élevées sans bouillir visiblement, ce qui peut provoquer des projections soudaines. De même, certains aliments fermés (comme les œufs avec leur coquille) peuvent explo-

ser sous l'effet de la pression interne. Ces risques relèvent davantage de l'utilisation que de la technologie elle-même.

Enfin, les peurs associées au micro-ondes s'inscrivent souvent dans une méfiance plus générale vis-à-vis des technologies modernes. Il est important de rappeler que de nombreuses rumeurs circulant sur Internet ou dans les médias ne reposent pas sur des bases scientifiques solides. L'idée que le micro-ondes « détruit » la structure des aliments au point de les rendre nocifs est largement exagérée.

En conclusion, il n'existe pas de danger avéré à utiliser un micro-ondes pour chauffer sa nourriture, à condition de respecter les consignes d'usage. Les principaux risques concernent les contenants inadaptés, le chauffage inégal et les accidents liés à une mauvaise manipulation. Utilisé correctement, cet appareil reste un outil pratique, rapide et globalement sûr. Comme souvent en matière de santé, la modération, l'information et le respect des bonnes pratiques constituent les meilleures garanties contre les risques.

T.B

APPLE A 50 ANS ET UN NOUVEAU DÉFI : L'I.A

Par Salim Nait Ouguelmim

Arrivée à son cinquantième anniversaire dans une forme remarquable, Apple s'appuie sur un héritage technologique exceptionnel. Pourtant, derrière cette réussite éclatante se profile un enjeu majeur : réussir à s'affirmer pleinement dans l'ère de l'intelligence artificielle, devenue le nouveau terrain de compétition entre les géants du numérique.

Depuis le lancement de l'iPhone en 2007, l'entreprise de Cupertino a écoulé plus de 3,1 milliards d'unités et atteint une valorisation dépassant les 3 600 milliards de dollars. Malgré ces performances impressionnantes, elle doit désormais composer avec des rivaux particulièrement offensifs. Des acteurs comme Google, Microsoft ou encore OpenAI ont pris une avance notable dans la course mondiale à l'innovation en matière d'intelligence artificielle, accentuant la pression sur Apple. Longtemps présenté comme un pilier de cette stratégie, l'assistant vocal Siri peine encore à tenir toutes ses promesses. Sa re-fonte, attendue depuis plusieurs années, a pris du retard, suscitant des doutes chez les investisseurs quant à la capacité du groupe à rivaliser dans ce domaine. Pour combler ce décalage, Apple a choisi d'intégrer des solutions externes, notamment Google Gemini, tout en conservant des passerelles avec ChatGPT. Cette stratégie vise à introduire de

manière concrète des fonctionnalités d'intelligence artificielle au sein de ses produits emblématiques. Sous la direction de Tim Cook, en poste depuis 2011, l'entreprise a profondément marqué plusieurs secteurs. De l'ordinateur personnel avec le Macintosh à la téléphonie mobile avec l'iPhone, en passant par la musique avec l'iPod ou encore les objets connectés avec l'Apple Watch, Apple a régulièrement redéfini les usages, tout en imposant des standards élevés en matière de design et d'expérience utilisateur.

Sur le plan industriel, la dépendance à la Chine demeure importante, tant pour la production que pour le marché. Cependant, face à la montée de la concurrence locale et aux tensions commerciales, le groupe a entrepris de diversifier ses chaînes d'approvisionnement.

L'Inde et le Vietnam occupent désormais une place croissante dans son dispositif industriel, renforçant ainsi sa capacité d'adaptation. En atteignant ce cap symbolique des 50 ans, Apple ne se contente pas de célébrer son parcours. L'entreprise amorce une nouvelle phase de son développement, où l'intelligence artificielle devient un moteur essentiel de transformation.

À travers l'évolution de Siri et l'intégration de technologies avancées, elle cherche à démontrer qu'elle peut encore jouer un rôle central dans la prochaine révolution numérique.

S.N.O

VENTE EN LIGNE D'ARMES BLANCHES PROHIBÉES LA POLICE BRITANNIQUE SUR LES DENTS

La police britannique a inauguré jeudi une plateforme nationale destinée à lutter contre la vente de sabres et machettes interdits, vendus en ligne, souvent à des mineurs. La Grande-Bretagne a interdit les "sabres ninja", dont la lame mesure jusqu'à plus de 60 centimètres, ainsi que les couteaux de type "zombie", aux formes spectaculaires, inspirés des jeux vidéos. La police londonienne a publié des statistiques pour 2025 montrant qu'un quart des victimes d'agressions à l'arme blanche avaient moins de 18 ans. A été mis en place un Centre national de lutte contre les crimes commis à l'arme blanche, doté d'un financement public de 1,7 milliard de livres (2,2 milliards de dollars) par an pour les trois prochaines années. Il "se concentrera spécifiquement sur la lutte contre l'approvisionnement en couteaux ... qui tombent souvent entre les mains de personnes vulnérables ou violentes, y compris des enfants", a déclaré son responsable, le commandant Stephen Clayman. Dans la ligne de mire de la police: la facilité d'accès en ligne à des "armes de prestige" telles les machettes.

R.S.H.T

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DURABLE

RENOUVEAU DU COUVERT VÉGÉTAL

Face aux effets croissants du changement climatique, l'Algérie accélère ses efforts pour protéger son environnement. Le renouvellement du couvert végétal avec des espèces résistantes s'impose comme une priorité stratégique. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale mêlant écologie, santé et développement durable, tout en mettant en lumière l'importance de l'éducation et de la nutrition des jeunes générations.

Par Chaimaa Sadou

Algérie renforce sa stratégie de lutte contre les changements climatiques à travers une action concrète : le renouvellement du couvert végétal par des espèces plus résistantes. Cette orientation, défendue par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, constitue une étape importante dans l'adaptation du pays aux défis environnementaux actuels.

Intervenant lors d'une rencontre nationale consacrée aux espèces végétales résistantes, la ministre a insisté : « L'adaptation du couvert végétal n'est plus un simple choix technique. Il s'agit désormais d'un enjeu stratégique. » Un enjeu essentiel pour faire face à la hausse des températures, à la sécheresse et à la dégradation des sols.

Au cœur de cette stratégie figure le projet du Barrage vert, considéré comme un pilier de la politique environnementale nationale. Ce vaste programme, soutenu par le président Abdelmadjid Tebboune, vise à freiner l'avancée du désert et à restaurer les écosystèmes fragilisés. Aujourd'hui, il bénéficie d'une nouvelle dynamique fondée sur des approches modernes de reboisement et une meilleure sélection des espèces adaptées aux conditions climatiques difficiles.

La rencontre s'inscrit dans le cadre



du Plan national climat (PNC), mis en œuvre en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement. Ce plan vise à renforcer les capacités du pays à s'adapter aux changements climatiques, tout en encourageant des solutions durables. Les experts présents ont souligné l'importance de diversifier les espèces végétales utilisées dans les programmes de reboisement. Des recherches menées par l'Institut national de recherche forestière (INRF) explorent de nouvelles variétés capables de résister à la sécheresse et aux conditions extrêmes. Par ailleurs, l'introduction d'espèces non locales est envisagée, mais avec prudence, à travers des expérimentations limitées afin d'évaluer leur impact sur l'environnement. Le rôle du Haut-commissariat au développement de la steppe a également été mis en avant. Fort de plusieurs décennies d'expérience, cet organisme contribue activement à la réhabilitation des zones dégradées et à la lutte contre la désertification. En parallèle, une convention de coopération a été si-

gnée entre plusieurs institutions nationales, dont le Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB), l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC) et l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA). Cet accord vise à renforcer la recherche scientifique et à développer des solutions concrètes pour préserver les écosystèmes. La dimension internationale de cette initiative a été saluée par les partenaires présents. La représentante du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, a qualifié le projet du Barrage vert de « modèle exemplaire à l'échelle régionale et internationale ». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a souligné l'impact positif de ces actions sur la qualité de vie des citoyens. Au-delà de l'aspect environnemental, cette politique s'inscrit dans une vision globale du bien-être. En effet, la santé de l'environnement est étroitement liée à celle des populations. Dans ce contexte, la question de la nutrition des enfants, notamment en milieu

scolaire, devient essentielle. Une alimentation équilibrée permet aux élèves de mieux se concentrer, d'assimiler les cours et de développer leurs capacités intellectuelles. Ainsi, la protection de l'environnement et la promotion d'une alimentation saine participent toutes deux à la construction d'un avenir durable.

La visite de l'EcoPark d'Oued Smar, où des espèces résistantes ont été plantées, illustre concrètement ces efforts. Cet espace écologique constitue un exemple réussi d'intégration entre protection de la nature et amélioration du cadre de vie.

En combinant innovation scientifique, coopération institutionnelle et sensibilisation des citoyens, l'Algérie affirme sa volonté de préserver ses ressources naturelles. Le renouvellement du couvert végétal apparaît comme une réponse essentielle aux défis climatiques. Une démarche liée à l'éducation et à la santé, qui ouvre la voie à un développement durable au service des générations futures.

C.S

RÉVOLUTION VERTE DANS LES OASIS MODERNISER L'AGRICULTURE POUR UN AVENIR DURABLE

Lors d'un séminaire national consacré à l'écosystème oasien, organisé jeudi à Touggourt par la Chambre de l'Agriculture, les intervenants ont insisté sur l'urgence d'un renouvellement des pratiques agricoles afin d'accroître la production dans les oasis et de promouvoir une agriculture pérenne.

Halima Khaled, directrice de la ferme pilote de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS d'El-Meghaier), a mis en avant les bienfaits de l'agriculture biologique ainsi que les leviers de renforcement de la phœniciculture, considérée comme pilier économique et écologique local.

Elle a détaillé plusieurs activités clés liées au palmier dattier : la sélection variétale, les méthodes d'irrigation, la fertilisation raisonnée à base d'intrants organiques, et les schémas de développement horizontal et vertical des pépinières, dans l'objectif d'une production qualitative et durable.

De son côté, Chérif Amari, expert, a souligné le rôle essentiel de la vulgarisation et de la formation des agriculteurs aux technologies agricoles modernes, face aux enjeux croissants du changement climatique qui affecte directement les cultures. Selon lui, les

zones sahariennes possèdent d'énormes ressources agricoles, notamment pour les dattes, nécessitant plus d'attention et d'accompagnement des exploitants pour dynamiser la filière et améliorer rendements et qualité.

Abondant dans le même sens, Bachir Maâche, président de la Chambre d'agriculture de Touggourt, a déclaré que cette rencontre vise à soutenir les grands efforts de modernisation de l'agriculture oasienne, la transition du modèle conventionnel dit traditionnel vers le bio, propre à renforcer l'efficacité de l'investissement agricole et à atteindre une production à la fois productive et durable, grâce à un large débat entre acteurs, professionnels et cadres du secteur.

Cette rencontre, qui a réuni plus de 350 agriculteurs, a également proposé des ateliers pratiques sur les mécanismes de conversion vers la datte biologique pour améliorer qualité et compétitivité, les moyens de lutter contre les maladies endémiques du palmier dans la région d'Oued-Righ, et la diffusion des méthodes agricoles modernes garantissant un produit dattier sain et de qualité.

H.D

ENTREPRISE CITOYENNE PAR EXCELLENCE SONELGAZ PLANTE L'AVENIR À IN-GUEZZAM

Par Halim Dardar

Une grande opération de reboisement a été lancée jeudi dernier à In-Guezzam sous l'égide de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), via sa direction locale de distribution. Portée par le mot d'ordre « Un arbre par salarié, une trace pour demain », l'initiative a été révélée par les organisateurs.

Lors de cette première journée visant à matérialiser les promesses du groupe Sonelgaz en termes de responsabilité sociale et de préservation de l'environnement dans le Sahara, près de 400 arbustes d'espèces diverses adaptées au climat désertique ont été plantés, sur un total prévu d'un millier à travers la wilaya. Ouvriers, volontaires et membres du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) ont participé, a-t-on précisé.

Selon ses instigateurs, la campagne a concerné trois lieux clés : d'abord la centrale électrique, marquant l'intégration des préoccupations écologiques dans les infrastructures énergétiques, puis les abords de l'hôpital public local, et enfin le nouveau siège administratif de la direction de distribution, point d'arrivée de l'action.

Ce projet vise à contrer la désertification et l'ensablement, à embellir les bâtiments publics, et à stimuler une conscience environnementale tant chez les employés que dans la société civile, compte tenu de la fragilité des écosystèmes frontaliers arides, ont-ils ajouté.

De même source, on souligne que cette démarche s'inscrit dans une vision stratégique de durabilité régionale, via des réalisations écologiques concrètes démontrant le rôle de Sonelgaz comme acteur économique et social engagé.

H.D

FORUM NATIONAL « DZ YOUNG LEADERS »

LA JEUNESSE AU CŒUR DE L'ALGÉRIE NOUVELLE

Le premier forum national « DZ Young Leaders » réunit à Oran près de 1.000 jeunes venus de tout le pays pour échanger autour du leadership de l'innovation et de l'engagement citoyen, dans une initiative soutenue par les hautes autorités de l'État et destinée à préparer une nouvelle génération de compétences au service de l'Algérie nouvelle.

Par Yakout Abina

Les travaux du premier forum national du programme de formation des jeunes leaders « DZ Young Leaders » ont débuté jeudi dernier à Oran. À cette occasion, les participants ont salué la place accordée à la jeunesse dans le projet de renaissance porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Selon eux, cette démarche traduit une volonté politique affirmée d'autonomiser les jeunes et de les associer pleinement au processus de construction de l'Algérie nouvelle.

En marge du forum, plusieurs participants ont confié que les politiques publiques mises en œuvre ces dernières années ont contribué à renforcer la présence des jeunes dans les différents espaces politiques et institutionnels. En leur ouvrant de plus larges perspectives de participation à la gestion des affaires publiques.

Parmi eux, Mokhenache Warda, jeune porteuse d'un projet d'application électronique de la wilaya de Bé-



jaïa, a souligné l'importance du programme de cette formation des jeunes leaders. Qu'elle a décrit comme une « démarche qualitative vers la préparation d'une nouvelle génération de compétences dirigeantes capables de relever les défis ». Ajoutant que cette initiative offre aux participants l'opportunité d'acquérir des compétences essentielles en leadership, en prise de décision et en communication, autant de leviers pour renforcer leur rôle dans la société et les institutions.

De son côté, Lansari Mohamed Ali, originaire de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar et porteur d'un projet à vocation environnemental, a estimé

que ce type d'initiatives constitue un levier essentiel pour encourager l'implication des jeunes dans la vie publique. Exprimant la volonté de sa génération d'assumer pleinement ses responsabilités et de contribuer activement à la réalisation des objectifs de développement national.

Pour sa part, Mansouri Lakhdar, de la wilaya d'Aïn Témouchent et porteur d'un projet social, a souligné que cette initiative constitue un véritable espace d'échange d'expériences et d'idées, favorisant l'esprit d'initiative et le travail collectif au service de la société et du développement local.

Quant à Djihane Ahmed Chaouch, venue de la wilaya de Tébessa avec

un projet éducatif visant à développer les compétences de leadership chez les enfants, elle a insisté sur la valeur de ces rencontres, qu'elle considère comme une opportunité précieuse pour développer les capacités personnelles et professionnelles, renforcer la confiance en soi et stimuler l'innovation.

Ce forum, qui s'étend sur trois jours et rassemble près de 1.000 jeunes issus de différentes régions du pays, ambitionne de développer les compétences de leadership des participants et de les doter d'outils d'influence positive. L'objectif affiché est de renforcer leur rôle en tant que partenaires clés dans le développement et la construction de l'avenir de l'Algérie.

La cérémonie d'ouverture du forum national « DZ Young Leaders » s'est tenue sous la supervision du ministre de la Jeunesse et chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui. L'événement a également réuni plusieurs membres du gouvernement, parmi lesquels le ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, ainsi que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab. Le conseiller du Président de la République chargé des affaires politiques, des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïdj, était également présent, confirmant l'importance accordée par les hautes autorités à cette initiative dédiée à la jeunesse.

Y.A

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE HOMMAGES, SPECTACLES ET VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL À BEJAIA

Par Ikram Haou

Jeudi dernier, le Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh a vibré au rythme de la célébration de la Journée mondiale du théâtre, à travers une série d'activités culturelles et artistiques mettant en lumière la place essentielle de cet art dans le paysage culturel, tant local que national. Célébrée chaque année le 27 mars, cette journée a donné lieu, cette fois-ci, à un programme riche organisé dans la grande salle « Nouriakasderli » du théâtre. En fin d'après-midi, le public a assisté à une manifestation mêlant hommages et prestations artistiques, retraçant les moments marquants du parcours de plusieurs artistes ainsi que la richesse de leurs créations.

Parmi les temps forts, un spectacle intitulé « L'harmonie des civilisations par les costumes de théâtre à travers les âges », conçu par Rabah Naït sous la direction du metteur en scène Abdelaziz Hamachi, a particulièrement retenu l'attention. Cette œuvre a proposé une exploration de l'évolution des costumes de théâtre depuis l'Antiquité grecque jusqu'à l'époque contemporaine, en passant par les périodes classique et romantique. À travers cette mise en scène, l'artiste a souligné le rôle fondamental du costume dans la représentation des mutations culturelles à travers l'histoire.

L'événement a connu une affluence notable, réunissant artistes, intellectuels et passionnés d'art dra-

matique, venus découvrir cette approche originale qui met en relation le théâtre et les transformations culturelles à travers les époques. Les costumes présentés ont ainsi servi de passerelle entre différentes périodes historiques, illustrant la richesse et la diversité du patrimoine théâtral. À cette occasion, plusieurs figures marquantes ayant contribué à l'édification du théâtre algérien ont été honorées, notamment Mouhoub Latrache, Tassadit Remila et Draghla Jawhara, en reconnaissance de leur apport artistique et de leur engagement. La directrice de l'établissement, Nidhal El-Djazairi, a souligné que ce type d'initiative contribue à renforcer les liens entre le public et le théâtre. Elle a également insisté sur son importance dans la consolidation de la culture théâtrale et dans la promotion des valeurs de création et d'expression artistique au sein de la société. Elle a ajouté que cet événement s'inscrit dans une dynamique plus large visant à dynamiser la scène culturelle de la wilaya de Béjaïa et à favoriser les échanges entre artistes et spectateurs. Il est à rappeler que la Journée mondiale du théâtre a été instaurée par l'Institut international du théâtre et célébrée pour la première fois le 27 mars 1962, à l'occasion de l'ouverture de la saison « Théâtre des Nations » à Paris. Depuis lors, elle est commémorée chaque année à cette date à travers le monde, témoignant de l'universalité et de la vitalité de l'art théâtral.

I.H

SÛRETÉ DE BLIDA PLUS DE 10 MILLE APPELS SUR LES NUMÉROS VERTS EN MARS DERNIER

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont reçu, au cours du mois de mars dernier, plus de 10.000 appels téléphoniques de citoyens sur les différents numéros verts, a rapporté vendredi un communiqué de ces services.

Le centre de vidéosurveillance de la sûreté de wilaya a reçu au cours du mois de mars dernier, plus de 10.000 appels téléphoniques de citoyens sur les différents numéros verts, dont le 1548 de signalement et de demande d'aide, la ligne d'urgence 17, et le 104 dédié aux personnes vulnérables.

Ce nombre d'appels "reflète une prise de conscience croissante des citoyens quant à l'importance de signaler les incidents et de communiquer avec les services de sécurité", a souligné le communiqué.

Ces appels ont permis de traiter de nombreux cas et d'intervenir immédiatement pour apporter aide et secours, est-il assuré.

Les services de sûreté ont reçu le mois de mars 2026, 4.768 appels de détresse, 3.779 appels de demandes de renseignements et d'orientation, 1.241 appels pour des interventions, 49 appels pour diverses demandes, 67 pour signalement d'accidents de la circulation, 65 pour des vols et 12 pour signalement d'incendies, outre 24 appels pour des cas de disparition.

Les mêmes services ont réaffirmé leur volonté d'être à l'écoute permanente des préoccupations des citoyens, d'y répondre, et d'intervenir en temps réel pour venir en aide et apporter secours à ceux qui en font la demande.

Le communiqué souligne, à l'occasion, l'importance d'adopter une culture du signalement comme élément essentiel au renforcement de la sécurité.

La sûreté de Blida a rappelé, par la même, les différents moyens mis à la disposition des citoyens par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), pour signaler tout incident ou situation dangereuse, dont les numéros verts 1548, 17 et 104.

Il est rappelé également, pour contacter les services de sécurité, la mise à la disponibilité du public de l'application "Allô Police" sur les Smartphones, et l'application de messagerie privée "Messenger" de la page du réseau social Facebook de la police de Blida.

RS

HANDI-BASKET/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (DAMES)

L'ALGÉRIE BAT L'AFRIQUE DU SUD (45-30) ET CONSERVE LE TROPHÉE

La sélection algérienne de football a effectué une deuxième séance d'entraînement en Italie, en prévision de son match amical face au Guatemala, prévu demain vendredi à 20h30, au stade Luigi Ferraris de Gênes, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les scores des quart-temps ont été comme suit : 12-08, 11-08, 10-04, 12-10.

A la faveur de cette victoire, les basketteuses algériennes valident leur ticket pour le Mondial 2026 prévu au Canada. C'est la troisième qualification de la sélection natio-

nale féminine au Mondial de la discipline après ceux de 2018 en Allemagne et 2022 aux Emirats arabes unis.

Chez les messieurs, la sélection algérienne a terminé à la quatrième place du tournoi.

RS/APS



TENNIS DE TABLE

COUP D'ENVOI À MILA DE LA COUPE D'ALGÉRIE AVEC LA PARTICIPATION DE 120 JOUEURS

Les compétitions de la Coupe d'Algérie de tennis de table ont débuté vendredi à la salle omnisports « Maamar Hamlaoui » de Chelghoum Laïd dans la wilaya de Mila, avec la participation de 120 joueurs (garçons et filles) issus de plusieurs wilayas du pays.

Les participants à cette édition 2026, organisée par la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) en coordination avec la ligue de la wilaya de Mila, représentent 17 clubs venant de 8 wilayas du pays, a précisé à l'APS le responsable de l'organisation au sein de la fédération, Atba Benatba Ahmed.

Cette compétition, qui s'étalera sur deux jours, concerne les catégories U12 (moins de 12 ans), U15 (moins de 15 ans), U19 (moins de 19 ans) et Seniors (19 ans et plus). Sur le plan technique, dix (10) arbitres ont été mobilisés pour encadrer les rencontres, dont cinq (5) arbitres internationaux, trois (3) fédéraux et un arbitre régional, en plus du juge-arbitre et du directeur de la compétition, a précisé la même source.

Il a également souligné que ce rendez-vous sportif national constitue une « opportunité de compétition et de démonstration de talents » pour les catégories de moins de 19 ans, en plus d'être une épreuve "qualificative pour les compétitions de la Coupe d'Afrique de tennis de table 2026" pour la catégorie seniors (19 ans et plus).

RS/APS

LIGUE 1 MOBILIS

LA 26^E JOURNÉE FIXÉE AUX 9, 10 ET 11 AVRIL

La 26e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel. Cette journée débutera le jeudi 9 avril avec deux matchs au menu, dont le "choc" des extrêmes entre le leader, le MC Alger (1er, 52 pts), et la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 14 pts).

Le lendemain, quatre rencontres seront au programme, avec notamment l'affiche opposant la JS Kabylie (7e, 34 pts) au CS Constantine (4e, 38 pts), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h45).

Enfin, deux matchs se joueront le samedi 11 avril, alors que le derby USM Alger - CR Belouizdad a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales de la Coupe de la Confédération.

Le programme de la 26e journée de la Ligue 1 Mobilis :

Jeudi 9 avril 2026 :	
MC Oran - MB Rouissat	17h45
MC Alger - MC El-Bayadh	20h00
Vendredi 10 avril 2026 :	
ES Mostaganem - USM Khenchela	16h00
ES Ben Aknoun - ASO Chlef	16h00
JS Kabylie - CS Constantine	17h45
Samedi 11 avril 2026 :	
Olympique Akbou - ES Sétif	15h00
Paradou AC - JS Saoura	15h00.

RS/APS

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE 2026 (ÉTAPE DU CAIRE)

KAYLIA NEMOUR QUALIFIÉE POUR LA FINALE DES BARRES ASYMÉTRIQUES

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour s'est brillamment qualifiée, vendredi, en finale des barres asymétriques de la 4e étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine, qui se déroule au Caire (Égypte).

La championne olympique 2024 de la spécialité, s'est hissée en finale en dominant largement les qualifications avec une note de 15.266, devant les deux chinoises Qiu Qiyuan (14.000) et Jiang Shuting (13.733).

La finale des barres asymétriques est prévue dimanche dans la capitale égyptienne.

Samedi, la championne algérienne sera en lice pour les qualifications dans deux autres agrès : la poutre et le sol.

Cette étape du circuit mondial constitue un rendez-vous important pour les gymnastes algériennes, puisqu'elle représente la dernière sortie internationale avant les Cham-



pionnats d'Afrique, prévus à partir du 21 avril prochain au Cameroun.

Pour rappel, cette étape du Caire s'inscrit dans la continuité du circuit de la Coupe du monde 2026, dont le calendrier a été récemment réaménagé par la Fédération internationale de gymnastique, suite à l'annulation de la manche de Doha. Dans ce contexte exceptionnel, seuls les trois meilleurs résultats de chaque gym-

naste seront retenus pour le classement final par appareil.

La participation algérienne au Caire intervient ainsi dans un moment clé de la saison, avec l'ambition de confirmer la dynamique positive du groupe et d'aborder dans les meilleures conditions les échéances continentales à venir.

RS/APS

TOURNOI NATIONAL DES ACADÉMIES DE FOOTBALL U13 À ORAN

LE PARADOU AC REMPORTE LE TROPHÉE DE LA 2^E ÉDITION

Le Paradou AC a remporté la 2e édition du tournoi national des Académies de football de la catégorie des moins de 13 ans, en battant la JS Saoura sur le score de (1-0) en finale disputée jeudi soir au stade Ahmed Zabana d'Oran.

En demi-finale, le Paradou AC a éliminé le CRB Hennaya sur le score de 7-0 et la JS Saoura a battu le MC Oran aux TAB 3-2, après un score de 0-0 dans le temps réglementaire. Pour rappel, 32 clubs (U13) ont pris part à cet événement, qui s'est déroulé du 31 mars au 2 avril dans trois stades de la ville d'El Bahia : " Bahi Amar" d'Es-

Senia, Benokba et Ahmed Zabana.

Ce tournoi des jeunes catégories s'inscrit dans la stratégie de la Fédération algérienne de football, à travers une initiative ambitieuse visant à valoriser les jeunes talents, renforcer la formation des joueurs et promouvoir une véritable culture d'intérêt pour les catégories de jeunes en Algérie.

Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération algérienne de football et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran.

RS/APS

COUPE DU MONDE 2026

LE 30 MAI DERNIER DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES LISTES FINALES DES JOUEURS RETENUS

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé les dates pour le dépôt des listes des sélections qualifiées à la phase finale de la Coupe du monde 2026.

Ainsi, le 11 mai 2026 a été fixé comme date limite pour la remise de la liste préliminaire de 50 joueurs, tandis que le 30 mai 2026 constituera l'échéance définitive pour le dépôt de la liste finale de 26 joueurs. Sur la base de ce calendrier, le

sélectionneur national Vladimir Petkovic devra arrêter ses choix définitifs avant cette échéance cruciale, au regard des défis liés à la composition de la liste idéale qui représentera l'Algérie lors du grand rendez-vous mondial, prévu du 11 juin au 19 juillet prochains aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Cette étape s'inscrit dans le cadre des préparatifs intensifs des 48 sélections qualifiées, qui cherchent à peaufiner la préparation de leurs joueurs et à retenir les meilleurs éléments afin de rivaliser au plus

haut niveau.

A noter que la FIFA publiera officiellement toutes les listes validées autour du 1er juin 2026.

Pour rappel, la sélection nationale algérienne évoluera dans le groupe J du Mondial 2026, aux côtés de l'Argentine (tenante du titre), de l'Autriche et de la Jordanie.

RS/APS

ANNABA AU CŒUR DE L'ACTION CULTURELLE ET PATRIMONIALE

RÉOUVERTURE DU MUSÉE D'HIPPONE ET PRÉPARATION D'UNE VISITE PONTIFICALE

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a effectué une visite à Annaba, marquée par la réouverture du musée d'Hippone et les préparatifs de la visite du pape Léon XIV, prévue prochainement en Algérie.

Par Hamida Indja

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a supervisé, jeudi, la réouverture du musée du site archéologique d'Hippone à Annaba, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, visant à suivre plusieurs projets culturels importants.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la venue officielle du pape Léon XIV en Algérie, prévue entre le 13 et le 15 du mois en cours, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans ce contexte, la ministre a également visité la basilique Saint-Augustin, qui constitue l'un des monuments majeurs inclus dans le programme de la visite du souverain



pontife à Annaba. Mme Bendouda a insisté sur l'importance de valoriser ces sites historiques et religieux, en raison de leur dimension culturelle et symbolique, notamment dans le cadre de cette visite internationale. Elle a donné des instructions pour

l'extension du musée du site archéologique d'Hippone, ainsi que pour la création d'un espace moderne dédié à la présentation de saint Augustin, en utilisant des moyens technologiques avancés afin d'attirer davantage de visiteurs. La ministre s'est

également rendue à la citadelle hafside d'Annaba, où elle a donné son accord pour relancer le projet de réhabilitation de ce monument historique classé au patrimoine national.

Elle a rappelé que cette citadelle remonte à la période du XIIIe au XVIe siècle, avant d'être transformée, durant la colonisation française, en prison et en centre de torture pour les manifestants du 8 mai 1945 et les moudjahidines.

Sur place, Mme Bendouda a donné des instructions aux responsables concernés afin de lancer des recherches approfondies sur ce site, en coordination avec l'université d'Annaba, dans le but de mieux connaître et valoriser son histoire.

Lors d'une rencontre avec des artistes, des écrivains et des personnalités culturelles de la wilaya, la ministre a appelé à encourager la création de projets artistiques innovants dans différents domaines, notamment le théâtre et le cinéma.

Elle a enfin affirmé la disponibilité de son département à accompagner ces initiatives culturelles, en soutenant les créateurs et en favorisant le développement de la scène artistique aux niveaux local et national.

H.I

POUR L'HISTOIRE

FADHMA N'SOUMEUR AU CŒUR D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À BEJAIA

Par Malika Azeb

Une journée d'étude a été organisée jeudi dernier dans la wilaya de Bejaia, dédiée à une figure emblématique de l'histoire de l'Algérie, en l'occurrence Lalla Fadhma n'Soumeur, modèle de la femme algérienne résistante. La rencontre placée sous le thème « Lalla Fadhma N'Soumeur : modèle de la femme algérienne résistante » a été organisée par le Haut Conseil islamique (HCI), en collaboration avec les services de wilaya de Bejaia.

Elle s'est déroulée avec la participation d'enseignants et de chercheurs, en présence du président du HCI, Mabrouk Zai El Kheir, du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, ainsi que du wali de Bejaia, Kamel-Eddine Kerbouche. Cette journée a été l'occasion d'inviter les chercheurs et les universitaires à relire le parcours de l'héroïne à la lumière d'approches critiques et renouvelées, dans un cadre visant à concilier devoir de mémoire et exigence scientifique.

M. Kerbouche a, dans son intervention lors de cette rencontre, mis en avant les dimensions spirituelles et doctrinales de la personnalité de Lalla Fadhma N'Soumeur, modèle de dignité et de résistance, en soulignant qu'elle puisait sa force dans « la profondeur de sa foi et son attachement aux valeurs de l'identité nationale, ce qui en fait un modèle historique inspirant ayant impressionné les chefs de la colonisation par son génie militaire et sa fermeté spirituelle ».

De son côté, Si El Hachemi Assad a axé son intervention sur les enjeux historiographiques en insistant sur le dépassement des lectures figées ou strictement mémorielles afin d'entamer un travail académique sérieux et rigoureux concernant le parcours de cette figure historique.

Il a également estimé que le nom de cette héroïne, qui « demeure étroitement lié à sa région géographique (Soumeur) à Ain El Hammam », s'inscrivait dans une tradition historique plus large de participation de la femme algérienne à la résistance.

Il a rappelé que cet ancrage historique avait fait l'objet d'un colloque international organisé par le Haut-Commissariat à l'Amazighité en septembre 2019, dans la wilaya de Tébessa, et consacré à l'étude des rôles de la femme dans la résistance à travers les différentes périodes historiques.

M. Assad a aussi appelé à dépasser les interprétations mythiques entourant le personnage de Lalla Fadhma N'Soumeur qui se sont imposées au fil du temps. Selon lui, une distinction s'impose entre les éléments relevant du patrimoine symbolique collectif et ceux reposant sur des sources historiques vérifiées, pour ainsi éviter les confusions entre mémoire,

mythe et histoire. Il a ajouté qu'il faudrait appréhender son héritage avec un esprit scientifique fondé sur la documentation et la rigueur, et a plaidé pour une approche pluridisciplinaire mobilisant historiens, anthropologues et spécialistes des études culturelles dans le but d'explorer les différentes dimensions sociales, politiques, religieuses et culturelles de cette personnalité. M. Assad a souligné la nécessité d'intégrer Lalla Fadhma N'Soumeur dans une approche plus large sur les figures féminines de la lutte anticoloniale en Afrique du Nord, en mettant en exergue son caractère pionnier et son autonomie dans un contexte de sociétés dominées par des réflexions patriarcales. Le président du Haut-commissariat à l'Amazighité a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner toutes initiatives de recherche, à soutenir les projets de documentation et à renforcer les partenariats avec les universités afin de préserver et de valoriser ce patrimoine historique commun selon des standards académiques rigoureux. Le wali de Bejaia a pour sa part insisté sur l'importance stratégique de relier la mémoire nationale au processus de développement, estimant que l'accueil de cet événement par la wilaya représente un hommage aux symboles de la résistance populaire dans la région. Il a réitéré l'engagement des autorités locales à accompagner les initiatives visant à préserver le patrimoine immatériel et à le transmettre aux futures générations d'une façon à renforcer en elles le sentiment d'appartenance et la fierté de l'identité nationale. Dans une vision de valorisation sociale, le wali de Bejaia a proposé d'instituer un prix annuel « Lalla Fadhma N'Soumeur » sous l'égide de la wilaya de Bejaia, destiné à récompenser les parcours féminins exemplaires dans les domaines scientifiques, sociaux ou du leadership. À l'issue de cette journée d'étude, une série de recommandations a été rendue publique, notamment la nécessité de renforcer la recherche académique autour de cette figure historique, la valorisation de l'archive locale (en particulier les manuscrits et les correspondances conservés dans les zaouïas) et le lancement d'un projet national dédié aux figures féminines de la résistance à travers la mise en place d'un dictionnaire biographique. Il a également été recommandé la traduction et l'analyse critique des rapports militaires français relatifs à Lalla Fadhma N'Soumeur, ainsi qu'une stratégie de relecture des sources coloniales. Les participants ont également recommandé le développement de contenus numériques adaptés aux jeunes publics, incluant des supports audiovisuels retraçant le parcours de la résistante, ainsi que la création de circuits touristiques historiques reliant les principaux sites associés à ses combats, afin de renforcer la mémoire locale et le tourisme culturel dans la région.

M.A

MUSIQUE CLASSIQUE

L'ENSEMBLE KAZAKH "FORTE TRIO" DU KAZAKHSTAN EN CONCERT À L'OPÉRA D'ALGER

Le "Forte Trio", célèbre ensemble de musique classique du Kazakhstan, a animé jeudi soir à Alger, une soirée symphonique raffinée mettant en valeur la beauté de la musique classique et illustrant la profondeur des liens culturels entre l'Algérie et le Kazakhstan.

Organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bes-saïh, en collaboration avec l'ambassade du Kazakhstan en Algérie, dans le cadre de la célébration du 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Kazakhstan, le concert a été animé par l'ensemble "Forte Trio", qui se produit pour la première fois en Algérie. L'événement s'est déroulé en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, de la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Mme Nacira Aiyachia, de l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, Anuarbek Akhmetov, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans son allocution, M. Anuarbek Akhmetov a souligné que cet événement « célèbre l'amitié, la création, la musique et la rencontre et consolide les passerelles pour rapprocher davantage les deux peuples à travers la culture ». Accompagné par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Lotfi Saïdi, le "Forte trio" avec Timur Urmancheyev au piano, Maxat Jussupov (violin) et Murat Narbekov (violoncelle), a rendu plusieurs pièces dans des symphonies mettant en valeur des airs mélodiques traditionnels et de la musique classique.

Sous les applaudissements du public, le trio a rendu des pièces originales mettant en avant des airs mélodiques traditionnels et la musique folklorique kazakhe, avant de clore la soirée en beauté avec le célèbre titre "Ya rayeh" du regretté chanteur algérien, Dahmane El Harrachi (1926-1980).

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des arts par l'Opéra d'Alger, le concert de "Forte Trio" sera reconduit samedi au Théâtre régional d'Oran pour une deuxième représentation, selon les organisateurs.

R.C

HEARTLAND DU SUD

L'AUTRE CONVOITISE DES IMPÉRIALISTES

(1/2)

Nombre de publications analysant l'évolution des cartes du britannique géographe et stratège, Halford J. Mackinder, publiées en 1904, 1919 et 1943, situant les « centres naturels de la puissance » [1][2][3], sans s'attarder sur les causes géographiques poussant les puissances impérialistes à des agressions répétées sur les pays du Moyen Orient.

Par Mowaffaq Mohadin
In mondialisation.ca,
02 avril 2026

Lesquels pays, notamment les pays arabes situés dans le triangle Nil-Euphrate-mer Rouge, forment manifestement la jonction entre les deux cœurs du monde : le Heartland du Nord et le Heartland du Sud.

Or, l'écrivain et analyste politique jordanien Mowaffaq Mohadin souligne les causes essentielles de la terrible guerre en cours en quelques mots : « Autant le projet sioniste d'un nouvel Orient abrahamique est un projet régional pour Tel Aviv et les protectorats pétroliers et gaziers, autant il fait partie du projet impérialiste occidental visant la jonction entre le Heartland du Nord (eurasien) et le Heartland du Sud (africain) ; celui qui contrôle ces deux régions contrôle le monde ».

Mouna Alno-Nakhla

Malgré la profusion de données publiées sur la guerre en cours entre l'Iran et l'Axe de la résistance, et l'alliance du mal américano-sioniste avec ses extensions régionales ; certaines études offrent une approche plus globale liée à son contexte international.

Une approche sous un angle portant sur le rôle du Heartland du Sud et sa relation avec le Heartland eurasiatique du Nord tel qu'il a été formulé par le géographe Mackinder, le tout aboutissant à conclure que celui qui contrôle ces deux régions contrôle le monde.

S'ajoutent à cela, d'autres données considérant que le Heartland du Sud tire sa valeur ajoutée de considérations particulièrement stratégiquement importantes, parmi lesquelles :

son emplacement sur la route de l'Inde orientale telle qu'elle se présente aujourd'hui ;

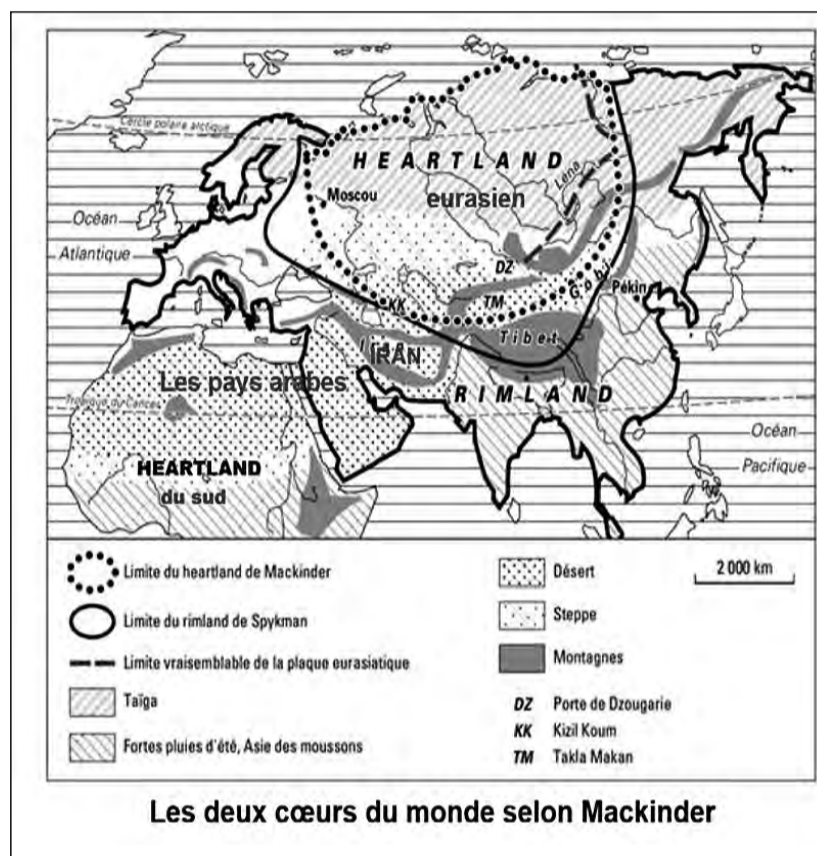
l'entité sioniste créée après la Seconde Guerre mondiale (1948) du point de vue des intérêts impérialistes ;

l'énergie.

Partant de ces considérations, l'impérialisme américain d'après la Seconde Guerre mondiale a élaboré sa stratégie pour le Moyen-Orient avec la ferme intention de détenir les clés :

de l'Iran sous le Chah, notamment après le renversement du gouvernement du Dr Mohammed Mossadegh (août 1953) ;

de la Turquie après la chute du parti de Mustafa Kemal Atatürk et son remplacement par un gouvernement hybride impérialiste, incarné par l'administration islamiste et atlantiste d'Adnan Menderes (premier ministre de mai 1950 à mai



1960) ; du nouvel intrus, représenté par l'entité sioniste ;

des protectorats pétroliers, notamment après le pacte du Quincy (en 1945, entre le roi Abdelaziz ibn Saoud, fondateur du royaume d'Arabie saoudite, et le président des États-Unis Franklin Roosevelt).

Cependant, les années 1950 ne furent pas de tout repos pour l'impérialisme et ses instruments précités. Avec la révolution menée par Gamal Abdel Nasser en Égypte (juillet 1952), Washington et Londres commencèrent à perdre leur emprise sur le Heartland du Sud, tandis que l'Union soviétique se développait et dominait totalement le Heartland eurasiatique.

Deux décennies difficiles s'écoulèrent pour les impérialistes, durant lesquelles le nassérisme parvint à briser leur contrôle sur le Heartland du Sud, avant qu'ils ne réussissent à le contrôler de nouveau. Les Arabes perdirent de précieuses opportunités après la disparition de Nasser (1918-1970) et la présidence de l'Égypte par son successeur, Anouar al-Sadate, sous les couleurs de l'américanisation, du sionisme, et des privatisations.

Tout comme le nassérisme a brisé l'hégémonie atlantique sur le Moyen-Orient et sur le Heartland du Sud, la révolution iranienne (1979) a répété la leçon nassériste, mais elle a rapidement été confrontée à des ingérences quasi identiques, notamment après que Moscou soit temporairement parvenue à établir le plus vaste axe stratégique asiatique de l'histoire, incluant le deuxième cœur du monde jusqu'en Afghanistan après le coup d'État de gauche (1978), l'Iran d'après la révolution, l'Irak et la Syrie suite à un accord mené par le président Hassan al-Bakr et le président Hafez al-Assad avec le soutien de la Russie (1975), pour finalement étendre son

influence au Liban qui était pratiquement sous le contrôle du mouvement nationaliste arabe et de la résistance palestinienne.

Or, comme chacun le sait, cet axe stratégique asiatique a fait l'objet d'une contre-attaque de la part des États-Unis, de l'Otan, des sionistes et des protectorats pétroliers ; tandis que les services de renseignement américains, pakistanais et des pays du Golfe inventaient le phénomène de l'islam takfiri en Afghanistan.

Une contre-attaque qui a mené à la rupture de l'accord syro-irakien, a ouvert une bataille contre l'Iran, avant que l'ennemi sioniste n'agresse le Liban et ne plonge la Syrie dans le feu et le sang, allant jusqu'à étendre les accords de Camp David (1978) au Liban (accord du 17 mai 1983, annulé par la suite), avant l'effondrement de l'Union soviétique (1991), et Washington sur le point de dominer le Heartland eurasiatique.

Inversement, de même que le nassérisme et la révolution iranienne ont réussi à briser l'alliance réactionnaire, la résistance libanaise menée par le Hezbollah a constitué le troisième chapitre de l'histoire de la lutte pour le Heartland du Sud. Sa montée en puissance s'est rapidement transformée en un axe stratégique s'étendant de l'Iran à l'Irak et à la Syrie, puis vers deux flancs importants du Heartland du Sud : le port de Gaza et le détroit de Bab el-Mandeb.

LE HEARTLAND DU SUD AVANT L'AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE

Presque simultanément, l'impérialisme américain et l'État sioniste entrèrent dans des crises structurelles d'une ampleur inédite. L'accélération de la révolution informatique entraîna l'exclusion du marché du travail de dizaines, voire

de centaines de millions de travailleurs, d'employés et de membres de la classe moyenne, alors qu'il n'était plus possible de revenir à l'époque de la production industrielle capitaliste où la valeur ajoutée et les profits dépendent du cycle économique mondial et pas exclusivement du cycle financier et commercial.

Pour sa part, l'ennemi sioniste vivait un déséquilibre stratégique de sa structure sociale du fait de la diminution du rôle fonctionnel de la masse vitale représentée par les Ashkénazes, au profit de forces plutôt rétrogrades et plus racistes.

Dans de telles circonstances, le détournement de la crise intérieure vers l'extérieur devint, comme toujours, inévitable et attendu. Par conséquent, la stratégie de contre-attaque menée contre l'Axe de la résistance coïncida avec l'escalade contre la Russie et le Heartland eurasiatique à partir de l'Ukraine, avant que la Russie ne riposte. Et cela, conformément aux conseils de Brzezinski incitant, il y a des décennies, à faire de l'Ukraine une base de lancement de l'attaque américaine contre Moscou, afin de bloquer son réveil national.

À partir de là, la stratégie impérialiste prit de nouvelles formes ayant recours à la manipulation des cartes démographiques et aux guerres sectaires et ethniques. Le discours des États-Unis sur un Moyen-Orient américain diffèrent du Moyen-Orient européen (défini par les accords Sykes-Picot ; 1916) devint public et sans détours, remplaçant ses frontières étatiques par de nouvelles frontières de sang en rapport avec la création d'États tampons sectaires et sanguinaires.

Autrement dit, autant le projet sioniste d'un nouvel Orient abrahamique est un projet régional pour Tel Aviv et les protectorats pétroliers et gaziers, autant il fait partie du projet impérialiste visant la jonction entre le Heartland eurasiatique et le Heartland du Sud.

En effet, si la phase du « sionisme politique », menée par l'Alignement (alliance des partis de gauche : Ma'arakh) et les prétendus groupes ouvriers laïcs, fut concentrée sur une stratégie hégémoniste à travers les accords de Camp David (1978), d'Oslo (1993), de Wadi Araba (1994), ainsi que sur le projet d'un Bénélux oriental de Shimon Peres (1993), les conférences d'Amman, de Casablanca et de Doha ; la phase du « sionisme religieux » menée par le Likoud et les groupes religieux extrémistes (l'autre visage du fondamentalisme islamique takfiri), s'est concentrée sur une nouvelle stratégie avec l'adoption du projet d'un Moyen-Orient abrahamique.

En conséquence, le concept de contrôle a remplacé le concept d'hégémonie, et le concept d'annexion a remplacé le concept d'intégration ; le plus dangereux étant la banalisation de discours et de récits sectaires allant du sionisme religieux, au sionisme islamiste (auquel Damas a été livrée un 8 décembre 2024), au sionisme chrétien et à son bastion américain.

M.M (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ougelmim

LE FIL INVISIBLE DES ANCÊTRES

Dans un village reculé, bordé par une forêt que nul n'osait troubler après le coucher du soleil, vivait un jeune homme nommé Kèmi. Il était courageux, travailleur... mais surtout sceptique.

Contrairement aux anciens, Kèmi ne croyait ni aux esprits, ni aux liens invisibles qui unissaient les vivants aux morts.

« Ce sont des histoires pour effrayer les enfants », disait-il souvent en riant.

Un soir, alors que la lune était pleine et que les tambours s'étaient tus, sa grand-mère, une vieille femme respectée du nom de M'barka, l'appela.

— Mon fils, sais-tu pourquoi tu es encore en vie aujourd'hui ?

— Parce que je suis fort et prudent, répondit-il avec assurance.

Elle secoua la tête.

— Non. Tu es lié... lié à ceux qui sont partis avant toi.

Kèmi haussa les épaules et partit dormir.

Cette nuit-là, Kèmi fit un rêve étrange. Il se voyait marcher dans la forêt interdite. Une voix l'appelait. Douce... mais insistante.

« Viens... Kèmi... suis le fil... »

Devant lui apparut un fil lumineux, suspendu dans l'air. Intrigué, il le suivit. Le fil le mena à une clairière où se tenaient des silhouettes vêtues de blanc.



L'une d'elles s'avança. C'était un vieil homme au regard profond.

— Je suis ton aïeul.

— Impossible, murmura Kèmi, tremblant.

— Chaque être vivant est attaché à ses ancêtres par un lien invisible. Tu vis parce que nous veillons. Tu avances parce que nous te guidons.

Le vieil homme leva la main, et Kèmi vit alors le fil lumineux relié à son propre cœur... puis à celui de dizaines d'autres esprits.

— Mais ce lien peut s'affaiblir, ajouta l'ancêtre.

— Comment ?

— Par l'oubli... par le mépris... par le refus de reconnaître d'où l'on vient.

Soudain, le fil se mit à trembler. Une ombre noire surgit et tenta de le couper.

Kèmi sentit une douleur violente dans sa poitrine.

— Sauve-le ! cria l'ancêtre.

— Comment ? !

— Crois.

Pour la première fois, Kèmi tomba à genoux.

— Si vous êtes là... si vous m'entendez... aidez-moi ! Je vous reconnais... je vous honore...

Le fil brilla alors intensément. La

lumière chassa l'ombre qui disparut dans un cri.

Kèmi se réveilla en sursaut. Le jour se levait. Son cœur battait fort... mais il se sentait différent.

Il sortit et trouva sa grand-mère assise, comme si elle l'attendait.

— Tu as vu, n'est-ce pas ? dit-elle calmement.

Kèmi hocha la tête, les yeux humides.

— Je ne savais pas...

— Beaucoup ne savent pas, répondit-elle. Mais ceux qui oublient leurs liens marchent seuls... et ceux qui marchent seuls tombent plus facilement.

Depuis ce jour...

Kèmi changea. Il commença à honorer les anciens, à écouter les histoires, à participer aux rites.

Et chaque fois qu'il se sentait perdu, il fermait les yeux... et sentait ce fil invisible vibrer en lui.

Morale du conte :

En Afrique, les liens ne sont pas seulement visibles. Les vivants sont tissés aux ancêtres par des forces invisibles. Les ignorer, c'est s'affaiblir ; les honorer, c'est devenir plus fort.

Publié sur Facebook par Othniel Yerima dans Mythes, traditions, nature, le 2 avril 2026

LE SACRIFICE D'UNE MÈRE

Comme chaque jour, une renarde se rendait dans la montagne à la recherche de nourriture pour ses petits. À son retour, ceux-ci l'attendaient, affamés mais remplis d'amour, convaincus que leur mère était une chasseuse exceptionnelle.

Cependant, au fil du temps, les petits commencèrent à remarquer quelque chose d'étrange : leur mère devenait de plus en plus maigre et fatiguée. Son corps s'affaiblissait, son regard s'éteignait peu à peu.

Chaque jour, les petits grandissaient et devenaient plus forts, tandis qu'elle, au contraire, s'épuisait. Elle marchait lentement et n'avait plus la force de courir comme auparavant.

Un jour, l'aîné décida d'accompagner sa mère à la chasse. Au cours de la journée, ils trouvèrent à peine de quoi manger. À la tombée de la nuit, le jeune renard regarda sa mère avec tristesse... et comprit tout. En rentrant auprès de ses frères, qui les attendaient affamés, il déclara :

— À partir d'aujourd'hui, c'est nous qui irons chasser. J'ai compris quelque chose... Notre mère nous donne tout ce qu'elle trouve, même si cela signifie qu'elle doit rester affamée pendant que nous grandissons.

À partir de ce jour, les petits prirent la relève. Chacun chercha sa propre nourriture, tandis que leur mère put enfin se reposer après tant d'années de sacrifices et de souffrances silencieuses.



Car ils avaient compris une vérité essentielle :

une mère donne tout, même lorsqu'il ne lui reste plus rien.

Morale :

L'amour d'une mère est souvent silencieux, mais il est fait de sacrifices invisibles et de privations que ses enfants ne comprennent qu'en grandissant.

Elle donne sans compter, se prive sans se plaindre, et s'efface pour voir ses enfants s'épanouir.

Apprends donc à reconnaître cet amour tant qu'il est encore présent, car une mère peut se sacrifier toute sa vie... sans jamais demander quoi que ce soit en retour.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 1 avril 2026

LES TROIS CHEMINS DU CŒUR

Un matin, un âne se réveilla au milieu d'un désert, totalement désorienté. Il ne savait pas comment il était arrivé là. En regardant autour de lui, il chercha un chemin qui pourrait le ramener chez lui. Mais au lieu d'un seul, il en aperçut trois.

Sur chacun d'eux se dressait un panneau.

Le premier indiquait : « Rancune », le deuxième : « Amour », et le troisième : « Pardon ».

Sans trop réfléchir, l'âne s'engagea sur le premier chemin, celui de la rancune.

En marchant, il trébucha sur un rocher. Pris de colère, il se mit à le maudire, rempli de frustration. Il souhaitait de toutes ses forces que ce rocher disparaisse. Mais le rocher, immobile, ne ressentait rien. Seul l'âne souffrait de sa propre colère. Dans sa rage, il frappa le rocher... et ne fit que se blesser davantage.

Fatigué et agacé, il fit demi-tour et emprunta le deuxième chemin, celui de l'amour. Mais à peine avancé, il retrouva le même rocher... et trébucha de nouveau. Cette fois, il se mit encore en colère, mais au fond de lui, il ressentait de la culpabilité. Il savait que ce n'était pas la faute du rocher. Pourtant, quelque chose en lui le poussait à s'emporter. Son cœur était troublé, partagé entre irritation et regret. Ne trouvant pas la paix, il rebroussa chemin une fois de plus et choisit le troisième sentier : celui du pardon.

En avançant, il rencontra encore ce même rocher... et trébucha pour la troisième fois. La douleur était bien là, mais cette fois, il ne se mit pas en colère. Il regarda simplement le rocher, se releva calmement et continua son chemin, le cœur apaisé.

Lorsqu'il rentra enfin chez lui, ses amis lui demandèrent :

— Où étais-tu ?

L'âne répondit avec sagesse :

— Peu importe où j'étais. J'ai appris que la rancune ne détruit que celui qui la porte. L'amour ne peut pas vivre dans un cœur rempli de colère. Mais le pardon... le pardon libère, guérit et ouvre le chemin vers la paix véritable.

Morale :

La rancune est un fardeau que l'on porte soi-même : elle ne blesse pas l'autre, elle nous consume de l'intérieur.

L'amour ne peut grandir dans un cœur rempli de colère.

Seul le pardon libère l'âme, apaise le cœur et permet d'avancer sans chaînes.

Car ce n'est pas ce qui nous arrive qui nous détruit... mais ce que nous choisissons de garder en nous.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 1 avril 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE LES TRAVAUX DE LA 19^E SESSION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, les travaux de la 19e session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole Supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 2 avril 2026, les travaux de la 19e session du Conseil d'Orientation de cette Ecole supérieure", a précisé la même source.

Après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du directeur de l'Ecole Supérieure de Guerre, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha à sa mémoire.

Le Général d'Armée a, par la suite, présidé les travaux du Conseil d'Orientation de l'Ecole, où il a prononcé une allocution d'orientation, dans laquelle il a souligné que "le contexte géopolitique actuel est marqué par des transformations dans les équilibres internationaux ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial, ce qui place les pays du Sud devant des choix géopolitiques complexes", a ajouté le communiqué.

"Le contexte géopolitique mondial actuel connaît des transformations dans les équilibres internationaux, ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial, ce qui



place les pays du Sud devant des choix stratégiques complexes", a-t-il déclaré, soulignant que "désormais, la position des États ne repose plus sur les gloires du passé, mais dépend de leur capacité à renforcer, de manière continue, les potentiels géostratégiques et systémiques de l'Etat, à consolider leur résilience populaire et économique, ainsi qu'à adapter leurs systèmes de défense et à développer leurs capacités scientifiques et technologiques".

"Dans ce cadre, l'anticipation dans la planification, la flexibilité dans la prise de décision et la capacité à mobiliser les ressources de l'Etat et ses atouts comparatifs constituent des garants

essentiels de sa présence active dans un monde instable et en perpétuel changement", a-t-il souligné.

Le Général d'Armée a également souligné que "l'ANP poursuit le processus d'adaptation de nos systèmes de défense dans toutes leurs dimensions, tout en contribuant à l'élaboration d'un narratif national fédérateur au service des intérêts vitaux de l'Etat".

"Dans ce contexte précis, a-t-il noté, l'ANP, sous la conduite de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, poursuit l'adaptation de nos systèmes de

défense dans toutes leurs dimensions", relevant que "cela passe notamment par le développement des capacités technologiques des systèmes d'armes, la préparation d'une ressource humaine et sa formation dans l'exploitation de ces systèmes avec compétence et efficacité, ainsi que par la sécurisation des chaînes d'approvisionnement nationales et la domiciliation de l'industrie de défense".

"Parallèlement, l'ANP contribue à forger une conscience sociétale résiliente face à la désinformation et aux manipulations cognitives, capable de résister aux guerres psychologiques hostiles, et ce, en œuvrant de concert avec le dispositif médiatique national pour démanteler les propagandes hostiles et dévoiler les mécanismes de manipulation des esprits, et de ce fait, façonner un narratif national unificateur au service des intérêts vitaux de l'Etat", a-t-il affirmé.

Par la suite, le Général d'armée a "suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur de l'Ecole Supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'Orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2026-2027", avant d'écouter les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, et ce, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques, a-t-on ajouté de même source.

RA/APS

PROJET "STUDY IN ALGERIA"

BADDARI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION POUR LE SUIVI

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé à Alger, une réunion de coordination, consacrée au suivi du projet "Study in Algeria", a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère.

La réunion qui s'est déroulée, jeudi, en présence

de cadres du ministère et de présidents de conférences régionales des universités, a été une occasion d'évaluer les préparatifs de la 1re édition du Théâtre universitaire africain et des Jeux universitaires d'Afrique du Nord, souligne la même source.

La rencontre a également porté sur "les conven-

tions de partenariat et de jumelage entre les établissements universitaires et leurs homologues internationaux", conclut le document.

RA

ZONES INDUSTRIELLES

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE SOULIGNE L'IMPORTANCE DE RENFORCER LEUR ATTRACTIVITÉ

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a mis en avant, jeudi à Sidi Bel-Abbes "l'importance de renforcer l'attractivité des zones industrielles et de diversifier les activités industrielles, afin de dynamiser la croissance économique".

Le ministre, accompagné du wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a souligné, lors de la visite du projet d'extension de la zone industrielle, dans la commune de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection consacrée aux projets du secteur industriel, "l'importance de soutenir l'investissement productif et de diversifier les activités industrielles", ce qui, a-t-il affirmé, "contribuera à stimuler la croissance économique et à créer de nouveaux emplois".

M. Yahia Bachir a insisté sur la nécessité d'accélérer l'exploitation de ces espaces et leur aménagement, en les raccordant à tous les réseaux, notamment l'électricité, le gaz, l'eau et la fibre optique.

Le ministre a également souligné "la nécessité d'encourager les investisseurs à concrétiser des projets industriels liés à la sous-traitance, à la fabrication de pièces de rechange pour voitures et camions, ainsi

qu'à l'industrie électronique".

Il a suivi un exposé présenté par le directeur de l'industrie, Bensouna Djamel, concernant cette zone, qui s'étend sur une superficie de 54 hectares et comprend 88 lots, dont 46 destinés aux activités d'investissement, le reste étant réservé aux infrastructures.

Une enveloppe financière de plus de 1,5 milliard de dinars a été allouée à l'aménagement de cet espace d'investissement, selon le même responsable.

Lors de sa visite dans la même commune, le ministre s'est rendu à l'entreprise privée de production de matériel agricole "Famag Sonalika", où il a appelé le responsable à "coordonner avec les services du ministère de l'Industrie, afin de développer cette entreprise et d'augmenter ses capacités de production". Cette unité de production, spécialisée dans le montage et l'assemblage de tracteurs agricoles, permet de produire 5.000 tracteurs par an, selon les explications fournies au ministre.

Le ministre de l'Industrie a également inspecté l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE),

où il a suivi un exposé détaillé sur la production de cette entreprise, leader dans la fabrication de téléviseurs, de téléphones mobiles, d'appareils de paiement électronique, de cartes électroniques et de panneaux électroniques.

A ce propos, il a exhorté les cadres de cette entreprise à "rechercher des partenaires efficaces pour augmenter la production des différents équipements fabriqués".

M. Yahia Bachir a également visité le laboratoire de recherche et développement comprenant cinq unités dédiées au développement de produits électroniques, encadrées par des ingénieurs et des docteurs.

Enfin, il s'est rendu à l'entreprise nationale de production d'engins de récolte, spécialisée dans la fabrication de moissonneuses-batteuses, ainsi que d'équipements de semences et de labours.

A cette occasion, il a insisté sur "l'importance de la formation des conducteurs de machines de récolte modernes, afin de garantir leur bonne utilisation et leur préservation.

RA